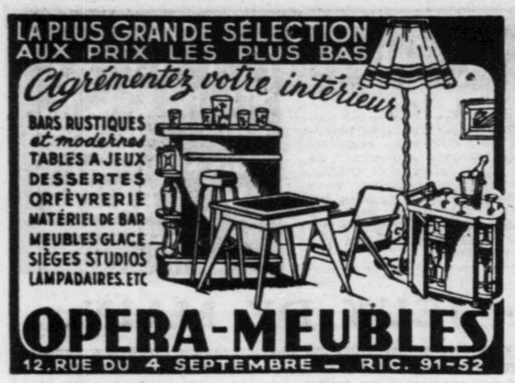

Paris-presse l'intransigeant

DERNIÈRE ÉDITION

6 PAGES

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 1948

PRIX : 7 FRANCS

5e Année. - N° 1.237

Corse et Afrique du Nord : 8 FRANCS

Sainte-Valérie.

100, RUE DE RICHELIEU — PARIS (2e) TEL. RICHELIEU 81-55, 56, 57 et 58

Adr. télégraphique : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS-4154-31

VOICI LES NOUVEAUX IMPOTS

DEUX IMPOTS

❶ l'un sur le revenu des personnes physiques

❷ l'autre sur les bénéfices et revenus des sociétés et personnes morales

remplacent les impôts:

sur les bénéfices industriels et commerciaux ; sur les bénéfices de l'exploitation agricole ; sur les traitements, salaires, pensions, rentes ; sur les bénéfices des professions non commerciales; l'impôt général sur le revenu ; la contribution foncière des propriétés non bâties ; la taxe spéciale sur le chiffre d'affaires ; l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers...

CE QUE VOUS PAIEREZ SUR LES REVENUS

I. — IMPOT UNIQUE SUR LES REVENUS DES PERSONNES PHYSIQUES

1° Un impôt proportionnel sur tous les revenus, SAUF LES SALAIRES : 18 0/0.

Une décote jouera pour la détermination de cet impôt :

— Pour les premiers 50.000 francs : pas d'impôt.

— Jusqu'à 150.000 francs : décote égale à la demi-différence entre 27.000 francs (impôt théorique à 18 0/0 pour 150.000 francs de revenu) et la somme obtenue en appliquant le taux unique au revenu considéré.

Au-dessus de 150.000 francs : 18 0/0.

Commerçants : le forfait actuel est maintenu.

Artisans : le taux est réduit de moitié pour les revenus au-dessus de 250.000 francs.

Les dégrèvements actuels pour charges de famille sont maintenus.

2° Une surtaxe progressive sur tous les revenus, y compris les salaires, qui excèdent la somme de 120.000 francs.

IMPOT ACTUEL ET SURTAXE ENVISAGEE

REVENUS (1)	Système actuel I.G.R. (2)	Système envisagé Surtaxe
Célibataire		
100.000	»	»
150.000	5.760	3.000
200.000	11.640	8.000
250.000	22.560	15.500
500.000	78.240	63.000
750.000	158.160	125.500
1.000.000	240.240	198.000
2.000.000	695.460	578.000
4.000.000	1.818.300	1.828.000
Marié, sans enfant (3)		
100.000	»	»
150.000	»	»
200.000	5.760	2.000
250.000	11.640	7.000
500.000	61.920	44.500
750.000	118.320	94.500
1.000.000	196.560	157.000
2.000.000	559.680	467.000
4.000.000	1.458.000	1.117.000
Marié, deux enfants à charge		
100.000	»	»
150.000	»	»
200.000	»	»
250.000	»	»
500.000	23.280	14.000
750.000	67.680	36.500
1.000.000	124.080	89.000
2.000.000	393.120	314.000
4.000.000	1.119.360	934.000
Marié, quatre enfants à charge		
100.000	»	»
150.000	»	»
200.000	»	»
250.000	»	»
500.000	11.640	2.000
750.000	40.680	27.000
1.000.000	90.240	62.000
2.000.000	315.840	252.000
4.000.000	960.960	792.000

(1) L'impôt général ou surtaxe de l'année précédente non déduit.
(2) L'impôt général a été calculé en déduisant du revenu le quart de l'impôt général correspondant à ce revenu.
(3) N'ayant jamais eu d'enfant.

II. — IMPOT SUR LES BENEFICES DES SOCIETES

Ce serait un impôt unique qui frapperait les dividendes. Les rémunérations occultes seraient frappées au taux maximum de la surtaxe de 10 0/0 et ne seraient acceptées dans les comptabilités qu'à cette condition.

Pour les sociétés civiles, les rémunérations de gérants ne seraient déductibles que pour deux gérants au plus, et 200.000 francs de salaires, non comprises les charges sociales.

A la Commission des Finances

QUEUILLE menaçait de se retirer...

...mais des transactions ont été obtenues sur la procédure

VOIR PAGE 3

Texte du projet de RÉFORME FISCALE

I. — LES IMPOTS DIRECTS SUPPRIMES. — Enumération des impôts et taxes supprimés, créés ou modifiés, à dater du 1er janvier 1949.

— l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ;
— la taxe spéciale sur le chiffre d'affaires ;
— l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole ;
— l'impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères ;
— l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales ;
— l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers ;
— l'impôt général sur le revenu ;
— la contribution foncière des propriétés bâties ;
— la contribution foncière des propriétés non bâties ;
— la taxe des biens de mainmorte ;
— la redevance fixe des mines ;
— la taxe sur les productions maraîchères.

En remplacement de ces divers impôts, le même article prévoit l'établissement de deux grands impôts nouveaux :

1° Un impôt sur le revenu des personnes physiques ;

2° Un impôt sur les bénéfices ou revenus des sociétés et autres personnes morales.

Quant à la taxe d'apprentissage, elle a paru — en raison de sa destination spéciale — devoir être maintenue, sous réserve d'une modification de son taux, dans le nouveau système d'impôts directs perçus au profit de l'Etat.

II. *L'impôt sur le revenu (nouvelle formule).* — L'article 3 concerne la structure de cet impôt, qui frappera l'ensemble des revenus.

Toutefois, afin d'assurer à cet impôt un champ d'application étendu, et de lui donner un caractère personnel, il comportera :

SUITE PAGE 4

LES ÉDITEURS VEULENT METTRE LES GONCOURT A L'INDEX

POUR la troisième fois consécutive, les Goncourt ont attribué leur prix à un poulain de l'écurie Julliard. Leur choix a mis en fureur l'ensemble des éditeurs parisiens qui paraissent résolus (pour l'instant) à boycotter le prix l'an prochain.

— Nous n'enverrons plus nos livres aux membres du jury, disent-ils.

SAMEDI-SOIR donne cette semaine tous les dessous du prix Goncourt, ainsi qu'une nouvelle inédite (la première) du nouveau lauréat : Maurice Druon.

Dans le même numéro de SAMEDI-SOIR vous trouverez :

— Une interview exclusive de Mme Pétain ;

— Ce que vous devez savoir du problème allemand ;

— Les mystères du mâle humain ;

— La nouvelle bombe atomique remplace 20.000 tonnes de dynamite ;

— Les meilleures histoires de Jean Rigaux, etc...

Qui sera miss Philips?

participez au

CONCOURS PHILIPS

1.000.000 DE FRANCS DE PRIX

Demandez le règlement et la liste des prix à votre Distributeur Officiel Philips

Cette année Philips a réussi l'exploit de sortir une gamme de 7 postes vous permettant de profiter, quels que soient vos moyens, de tous les progrès réalisés depuis 10 ans.

PHILIPS RADIO

Il y a un poste Philips pour toutes les bourses

24 - Li - 8

A Besançon, dans une des plus belles usines d'Europe, une élite de mille horlogers est fière de fabriquer les montres LIP

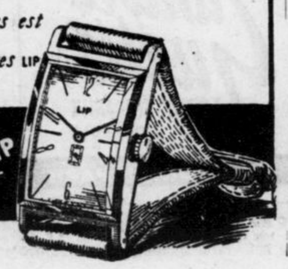

Vous aussi vous serez fier de votre LIP

EXCLUSIVITÉ Paris-presse l'intransigeant

Rescapés après 2 jours à la dérive en plein Pacifique

Téléphotos transmises par le porte-avions « Rendova » qui recueillit les naufragés

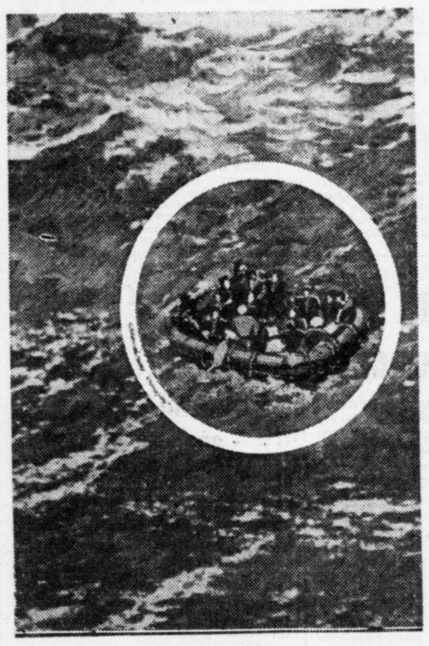

NOUS avons publié, hier, le dramatique récit du chef pilote du C-54 tombé en plein Pacifique avec 37 hommes à bord. Ces deux documents exclusifs transmis par radio du porte-avions « Rendova » qui a recueilli les rescapés (entassés sur deux canots pneumatiques) et de New-York à Paris par avion montrent : en haut, sur le pont du « Rendova », les rescapés sont souriants malgré leur fatigue. En bas : voici comment les patrouilleurs aériens ont découvert les naufragés : une petite tache blanche au creux des vagues.

23 commissionnaires

de la Villette jugés pour spéculation illicite

LE procès des 23 commissionnaires en bestiaux de la Villette s'ouvre cet après-midi devant la 12e chambre du tribunal correctionnel de la Seine.

Les principaux prévenus dans cette affaire économique sont MM. Podvin, Marchadier, Jambrun et Delaval, qui sont détenus depuis leur inculpation.

M. Jacob, président du syndicat des commissionnaires, inculpé lui aussi, est toutefois en liberté. Il répond aujourd'hui, avec ses collègues, du délit de spéculation illicite que l'accusation compte prouver par des télégrammes envoyés aux fournisseurs et demandant à ceux-ci de raréfier leurs envois dans le but de faire monter les prix.

A la barre de la défense prendront place notamment Mes Henry Torrès et Martinaud-Deplat.

Samedi 11 et dimanche 12 décembre

MonSieur STOP sera à NICE

(Tous les détails en page 3.)

PORTEZ vous DÉJÀ DES VERRES?

Faites-les donc vérifier. Votre vue change et les lunettes prescrites l'année dernière peuvent ne plus correspondre à l'état actuel de votre vue.

Les nouveaux verres LEROY, composés de produits purs scientifiquement dosés, subissent en laboratoire les contrôles de qualité les plus rigoureux. Ils sont souverains pour le repos et la conservation de la vue.

De la plus heureuse à la plus savante

LEROY

1er OPTICIEN DE PARIS

30, R. Vivienne - 104, Champs-Elysées
25, Rue Royale - 131, Bd Sébastopol
12 Maisons dans Paris

SCANDALE AU PALAIS

Me Théodore Coulon arrêté ce matin

Le jeune avocat, déjà radié du barreau, avait été surpris sortant de la prison de Fresnes des lettres de ses clients

UN jeune avocat du barreau de Paris, Me Théodore Coulon, inscrit sur la liste du stage, a été arrêté ce matin à son domicile, 96, avenue Mozart, sur mandat de M. Jacquinot, juge d'instruction.

Les allées et venues de Me Théodore Coulon à Fresnes et au Palais de Justice étaient fort surveillées depuis l'évasion d'Alphonse Madeleine.

L'inspecteur chef Delestain, de la police judiciaire, et l'inspecteur principal Tremillas, de la Sûreté nationale, avaient organisé autour de lui un système d'embûches où l'avocat finit par tomber. Il fut surpris à la prison de Fresnes au moment où il venait de recevoir une lettre d'un détenu. Interrogé immédiatement par les policiers, il leur déclara :

— N'ayez pas peur, je fais la censure moi-même.

Déjà une information avait été faite précédemment contre lui, parce qu'il s'était introduit à la Petite-Roquette avec un permis falsifié. Il essayait ainsi de « soulever » le client d'un confrère. Plusieurs avocats lui reprochèrent des faits du même genre.

M. Gollety, juge d'instruction, l'avait inculpé et le Conseil de l'Ordre l'avait radié. Il fit appel de cette décision, mais ne se présenta pas devant la cour qui maintint la radiation. Toutefois, il était encore dans les délais pour faire opposition.

Défendu devant le Conseil de l'Ordre par Maîtres Naud et Raymond Hubert, il se vit reprocher son man-

SUITE PAGE 3.

Les vrais mystères de Tanger

Cité d'Onusie sans impôts

Tanger ne fabrique rien n'exporte rien

...mais son boulevard Pasteur avance de 50 mètres par mois

(De notre envoyé spécial Pierre NORD.)

TANGER... décembre.

JE m'éveillai, le lendemain, quelque part dans le bled, au bruit joyeux du pépiement d'une bande d'étourneaux qui s'ébattaient dans le petit bois d'oliviers entourant mon gîte. Le surlendemain, par un contraste de cauchemard, en sursaut, au beau milieu d'une forge ou d'une usine métallurgique. Ce n'était que vacarme de marteaux, de machines, de moteurs.

Il me fallut un instant pour réaliser que j'étais dans une chambre d'hôtel, à Tanger. J'y étais arrivé de nuit, assez fatigué.

Je me précipitai vers ma fenêtre et j'eus là ma première vision du Tanger 1948, que rien ensuite ne devait corriger : au bord d'une des plus belles côtes du monde, un immense chantier européen en construction, près d'une petite ville musulmane immuable.

Une heure plus tard, cherchant en cinéaste le plan d'ensemble du site, j'étais sorti du chantier et monté au Belvédère, l'une des collines qui dominent Tanger à l'Est. Le temps était clair. Malgré le furieux vent d'Est qui me faisait chanceler, je m'attardai un instant. Non seulement parce que, devant moi, Tanger la Blanche, étageant ses maisons toutes neuves et nettes sur son éperon enfoncé dans la mer, a la grâce d'une « colombe lasse reposant sur un rocher », a dit je ne sais plus qui, mais parce qu'il me suffisait de me tourner à droite pour tout savoir de Tanger, comme Michelet savait tout de l'Angleterre quand il avait dit : « C'est une île ».

Au delà d'un étroit goulet maritime, déjà méditerranéen par le mouvement vif et gai de sa houle courte et la luminosité de ses eaux, les côtes dépouillées et rudes d'Espagne se dessinaient jusqu'au roc de Gibraltar, massif et rébarbatif comme un ours debout.

Evidemment, c'est ici l'un des étranglements où la route des Indes, ce cordon ombilical de l'Empire anglais, est le plus ténu, fragile, facile à couper. Donc, l'Angleterre ne permettra pas qu'un autre pays s'y installe en maître. L'Amérique non plus, qui, dans l'après-guerre, a relevé la marine anglaise en Méditerranée occidentale, qu'elle considère comme un avant-poste de l'Occident, sa grande idée-force. Donc, Tanger restera ville internationale. Pendant quelque temps.

Les Espagnols, un peu en retard sur l'actualité, trop à l'écart des courants du siècle, ne l'ont pas compris. Patiemment, laborieusement, l'Europe avait édifié pour Tanger le statut de 1924, qui a toute la sagesse des compromis nécessaires. Sous la souveraineté de S. M. le Sultan du Maroc, Tanger, ville libre, était en fait gouvernée par le concert des puissances intéressées, internationalisée, neutralisée. Après les premiers succès allemands, le 4 novembre 1940, l'Espagne incorpora tout simplement Tanger au Maroc

SUITE PAGE 2

Main heureuse

choisit

CUTEX

LE VERNIS A ONGLES AMÉRICAIN

FERET FRÈRES

LES MEMOIRES DU GENERAL EISENHOWER

HITLER LANCE DES ASSASSINS à mes trousses

DURANT la nuit du 19 décembre 1944 au Quartier général de Versailles, nous reçûmes des rapports selon lesquels l'attaque allemande dans les Ardennes faisait des progrès rapides au centre de la poche ; les avant-gardes ennemies continuaient notamment à avancer vers le nord-ouest.

Cette sorte de contre-attaque-éclair impose un maximum de tension à une armée depuis le commandement en chef jusqu'au dernier soldat.

Devant une puissance qui les dépasse et ignorant les mesures que leurs chefs ont prises pour leur envoyer des renforts, les soldats du front se sentent en péril et subissent inévitablement le découragement.

Même le haut commandement est alors mal à l'aise. Quelle que soit la possibilité pour l'ennemi de retourner une situation désespérée, le danger demeure, lorsque l'adversaire reprend l'initiative, que quelque chose ne marche pas... L'histoire de la guerre est remplie d'exemples de panique soudaine, de bouleversement des conditions atmosphériques ou de certains événements imprévisibles susceptibles de transformer la défaite en victoire. Il serait faux et ridicule de prétendre que les forces alliées, à tous les échelons, ne souffrirent pas de cette tension et de ces soucis pendant la première semaine de l'attaque des Ardennes. Il ne serait pas moins ridicule d'exagérer l'effet et l'importance de cette tension.

Détruire l'ennemi

C'est dans cet état d'esprit que, le 22 décembre, j'écrivis l'ordre du jour où je déclarais notamment :

« En se précipitant hors de ses défenses fixes, l'ennemi peut nous donner la chance de renverser la situation et de lui infliger sa pire défaite. C'est pourquoi je demande à chaque homme des armées alliées d'atteindre la cime même de son courage, de sa résolution, de son effort. Que chacun n'ait en tête qu'une pensée : détruire l'ennemi sur terre, dans l'air, partout, le détruire ! Unis par notre détermination et notre foi inébranlable dans la cause pour laquelle nous combattons, nous arriverons, avec l'aide de Dieu, à notre plus grande victoire. »

A cet instant, trois armées alliées s'échelonnaient sur un demi-cercle d'environ 450 kilomètres : à l'extrême nord, le 21e corps d'armée britannique. Un peu plus au sud, la 9e armée américaine ; plus au sud encore, une partie de la première armée américaine.

Montgomery et Bradley

La profondeur de l'avance allemande, les 18 et 19 décembre, avait coupé toutes les communications normales entre les quartiers généraux des 9e et 1re armées américaines et le général Bradley, qui ne pouvait plus rester en contact avec les troupes du Nord.

Une seule solution semblait s'imposer : placer toutes les troupes au nord de la poche sous les ordres d'un seul chef : Montgomery, tandis que Bradley se concentrerait au sud de la poche ; ce qui fut fait.

Le 3 janvier 1945, de Gaulle me demande de tenir Strasbourg à tout prix... La crise des Ardennes conjurée, je donne l'ordre de défendre l'Alsace

Tard, le même soir, Churchill me téléphona pour me demander des nouvelles de la bataille. Je lui indiquai les grandes lignes des contre-mesures déjà prises et l'informai du dispositif de commandement temporaire. Il remarqua que mon plan permettrait aux réserves britanniques d'être immédiatement disponibles là où on en aurait besoin, sans s'occuper des zones qui leur avaient été précédemment assignées, et dit :

— Je vous assure que les troupes britanniques considéreront toujours le fait de prendre part à la même bataille que leurs amis américains comme un honneur.

Malheureusement, lorsque la bataille fut terminée, une conférence de presse tenue par Montgomery fournit aux journalistes certains sujets d'articles qui créèrent l'impression malheureuse que Montgomery prétendait être venu au secours des Américains. Je ne crois pas que Montgomery pensât ce qu'il avait dit ; néanmoins, le mal était fait.

L'aviation attaque

Cet incident me causa plus d'ennuis et de soucis qu'aucun autre incident similaire pendant toute la guerre. Je doute que Montgomery ait jamais réalisé combien certains chefs américains lui en voulurent. Ils croyaient qu'il les avait délibérément amoindris, et ils ne mirent plus longtemps à laisser jaillir leur mécontentement et leur fureur. Toute la joie de notre victoire devait être gâchée par cet incident.

Quoi qu'il en soit, le plan du haut commandement fut couronné de succès.

Le 23 décembre, une amélioration soudaine des conditions atmosphériques permit à nos forces aériennes d'être lancées dans la bataille. Et à partir de ce moment, elles bombardèrent les points sensibles du système de communications allemandes, attaquèrent des colonnes sur les routes, déclenchèrent chaque mouvement significatif des forces ennemies. Les prisonniers allemands capturés à ce moment se plaignirent amèrement et invariablement de la fa'llite de leur Luftwaffe et de la terreur causée par les forces aériennes alliées.

Le 26, Patton arrivait enfin à faire pénétrer une petite colonne dans Bastogne encerclée.

Le 27, je décidai d'aller, par train, voir Montgomery à Bruxelles.

Les craintes du Service de Sécurité

Ce voyage fut compliqué par les craintes extraordinaires qui hantaient le « Service de Sécurité », selon lequel des tueurs ennemis se cachaient dans la région dans l'espoir de me tuer ainsi que Montgomery et Bradley. Ce rapport me surprit. Pendant plusieurs mois, j'avais voyagé partout en France, sans autre protection que celle fournie par une ordonnance et un aide de camp qui voyageaient dans la même voiture que moi. Mais un colonel américain, très agité, me dit qu'il était certain d'avoir la preuve du complot. Ses conclusions étaient soutenues par d'autres membres du Service de Sécurité. Personnellement, j'étais convaincu que les Allemands avaient un besoin beaucoup trop urgent de leurs hommes pour les employer à se promener dans une très vaste région, à la recherche problématique de victimes de haut rang. J'étais irrité par l'insistance du Service de Sécurité qui me demandait de réduire ma liberté de mouvements, mais je m'aperçus que si je ne me conformais pas d'une façon raisonnable à ses désirs, il emploierait simplement plus d'hommes à ma protection.

Toujours est-il qu'à mon départ pour Bruxelles, je trouvai la gare remplie de « Military Police » et de sentinelles armées. A chaque arrêt — fréquents du fait des bancs de neige —, des hommes sautaient du train et se mettaient en position d'alerte pour me protéger...

Je fis remarquer au plus jeune officier qu'il serait miraculeux qu'un assassin allemand pût deviner qu'il trouverait sa victime dans ce train précis, à ce moment donné et en ce coin d'Europe...

— Gardez donc vos hommes à l'intérieur, lui dis-je, et évitez de les exposer au froid !...

Il acquiesça, mais il était tellement impressionné par les ordres qu'il avait reçus que je doute avoir évité à aucun des hommes de se livrer à cette activité futile.

Attaques de diversion en Alsace

[Après avoir tenu une conférence avec Montgomery, Eisenhower revient à son quartier général. La bataille des Ardennes se poursuit favorablement. Bientôt Bastogne est définitivement dégagé.]

Tandis que la bataille des Ardennes s'apaisait, les Allemands commençaient des attaques de diversion en Alsace. Ces attaques n'étaient pas très puissantes, mais, comme nous étions affaiblis dans cette région, la situation devait être soigneusement surveillée.

Les Français continuaient notamment à s'inquiéter au sujet de Strasbourg, délivrée le 22 novembre par la 2e D.B. Le 3 janvier, de Gaulle vint me voir. Je lui expliquai la situation, et il fut d'accord pour dire que mon plan, destiné à épargner les troupes dans cette région, était militairement juste. Cependant, il me fit remarquer que, depuis la guerre de 1870, Strasbourg était un symbole pour le peuple français ; il croyait que sa perte, même temporaire, pourrait amener un complet découragement national et peut-être même une révolte ouverte. Il était tout à fait anxieux et me dit que, à la dernière extrémité, il vaudrait mieux placer toutes les forces françaises autour de Strasbourg — même au risque de perdre l'armée entière — plutôt que d'abandonner la ville sans combattre.

Il m'apporta une lettre où il écrivait qu'il serait obligé d'agir en toute indépendance si je ne prenais pas les dispositions nécessaires pour défendre Strasbourg jusqu'au bout. Je lui rappelai que l'armée française n'obtiendrait ni munitions ni approvisionnements, ni vivres, si elle n'obéissait pas à mes ordres, et je lui soulignais également que si l'armée française avait colmaté la poche de Colmar, nous ne nous serions pas trouvés en face de cette situation.

Tenir Strasbourg

A première vue, les arguments de de Gaulle semblaient être le fait de considérations politiques, elles-mêmes fondées bien plus sur l'émotion que sur la logique et le bon sens. Cependant la question, pour moi, demeurait militaire, du fait des lignes de communications et d'approvisionnements qui traversaient la France. S'il y avait un malaise, des troubles ou une révolte, nous pouvions être mis en échec sur le front. Comme la crise des Ardennes était conjurée, je déclarai finalement au général de Gaulle que je donnerais immédiatement des instructions au général Devers (dont il dépendait) pour ne se retirer que sur la saillie nord de son front et prendre des dispositions, au centre, pour tenir Strasbourg de façon ferme. Cette modification de plans fit grand plaisir à de Gaulle, et il partit de bonne humeur, manifestant une foi illimitée dans mon jugement militaire...

Par hasard, Churchill se trouvait à mon quartier général lorsque de Gaulle vint me voir. Il resta avec nous tant que nous discutions, mais il ne prononça pas une parole de commentaire. Lorsque de Gaulle fut parti, il remarqua tranquillement :

— Je pense que vous avez pris une sage décision...

Des deux côtés, les pertes dans la bataille des Ardennes avaient été considérables. Les experts estimaient que, dans le mois se terminant le 16 janvier, l'ennemi avait eu environ 120.000 morts et blessés sérieux. Les Allemands ayant admis une perte d'environ 90.000 hommes, notre chiffre semble être exact.

Quant à nos propres pertes, elles devaient s'élever à un total de 77.000 hommes, dont environ 8.000 tués, 48.000 blessés et 21.000 prisonniers ou manquants (et 733 tanks contre 600 allemands).

(A suivre).

(Copyright 1948 by « Paris-presse-l'intransigeant » and Ike Eisenhower.)

(Voir « Paris-presse-l'intransigeant » à partir des 9-10 novembre 1948.)

LES VRAIS MYSTÈRES DE TANGER

(Suite de la première page)

espagnol. Enfantillage ou gaffe, mais aussi faute très lourde, dont Franco porte encore le poids.

Le 11 octobre 1945, le « Duguay-Trouin » ramenait à Tanger en grande pompe le Mendoub, le représentant du sultan. Un tabor français, tout couvert encore de la gloire des campagnes d'Italie et d'Allemagne, aux ordres d'un seigneur, le colonel Massé du Biest, se faisait acclamer par la population, avec la liberté retrouvée. Huit jours plus tard, le 18 octobre 1945, le nouveau statut était promulgué.

C'est l'ancien, simplement élargi pour faire place aux deux grandes puissances qui s'étaient désintéressées du sort de Tanger entre les deux guerres, l'Amérique par isolationisme, la Russie parce qu'on ne peut pas tout faire à la fois.

Une Babel

En voici l'essentiel. Sous la souveraineté de S. M. le Sultan du Maroc, la ville libre est gouvernée par un administrateur. Ce fut, jusqu'à ces derniers temps, un vice-amiral portugais. C'est, maintenant, un diplomate hollandais. Il est entouré d'un Conseil de Contrôle, composé des consuls généraux de France, d'Espagne, de Grande-Bretagne des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de Belgique, d'Italie, de Hollande et du Portugal. Notons que la Russie n'a pas encore, au bout de trois ans, désigné son ministre à Tanger. Aux représentants des pays énumérés ci-dessus s'ajoutent, au sein de l'Assemblée législative internationale (le pouvoir législatif), les délégués des communautés musulmane et israélite, désignés par le Mendoub. La police est commandée par un colonel belge. La monnaie est le franc marocain, ce qui reste théorique, tous les prix étant, en pratique, évalués en pesetas. Le Conseil des ministres est une tour de Babel. Le tribunal, une autre. Les administrations aussi.

Ici, l'Onusie

En somme, elle existe, cette terre idéale que le « premier citoyen du monde » venait chercher sur les marches du Trocadéro, à la grande joie des Parisiens, cette Onusie pour l'amour de laquelle il se faisait mettre au violon. A l'état d'embryon, il est vrai : quelque 350 kilomètres carrés peuplés d'environ 120.000 habitants, dont en gros 80.000 Musulmans et 10.000 Juifs autochtones, 20.000 Espagnols, 2.500 Français (au lieu de 4.000 avant la guerre ; nous en reparlerons) et une poussière de toutes les autres races.

Sur ce terrain d'expérience, le concert des nations a-t-il justifié les espoirs généreux qu'éveille l'O.N.U. ? C'est ce que j'allai demander à Dubois, un vieux camarade des chars, qui est venu chercher fortune ici, après la guerre.

Je le trouvai sur le pas de la porte, sous l'échafaudage bruyant et grouillant d'ouvriers qu'est encore l'immeuble en copropriété où il s'est acheté un appartement.

— Tu vas être magnifiquement logé, lui dis-je, enthousiaste.

— Manquerait plus que ça, répondit-il. Un million la pièce !

J'eus un haut-le-corps.

Une atmosphère d'exposition internationale

— Quelle ville ! repris-je, un ton plus bas. On a l'impression d'être au milieu d'une de ces expositions internationales qu'il faut à tout prix sortir de terre en six semaines. Quand tu arrives de Paris !...

— C'est un peu ça. Viens d'abord faire un tour de reconnaissance générale du terrain, comme nous dirions.

Je montai dans la voiture de Dubois. Américaine, évidemment. Même les taxis sont des wagons de première classe américains. Nous enfilâmes le boulevard Pasteur, une grande artère où je m'étonnai de trouver, sur un rond-point, au milieu d'autres immeubles, la poste française qui était, dans mes souvenirs, assez excentrique.

— Le boulevard Pasteur avance de 50 mètres par mois, me dit mon ami.

Nous tournâmes à droite et traversâmes quelque chose qui eût été un immense terrain vague, s'il n'y avait eu un quadrillage régulier de chaussées parfaites.

28.000 francs le mètre de terrain

— Le quartier français, me dit Dubois. Le terrain y vaut 2.000 pesetas (28.000 francs) le mètre.

— Je n'en prendrai qu'un centimètre, dis-je.

— Tu as peut-être tort. On ne sait pas. Cela a doublé depuis un an, mais il y a encore de la demande. Ça s'explique. Les loyers jouent librement ici et, par conséquent, bâtir un immeuble locatif n'est pas une folie caractérisée. Tu verras mon bureau. Au sens propre du mot, c'est un couloir. L'ancien couloir d'un rez-de-chaussée auquel on a ajouté d'autres issues pour le louer en multiples cases. Je le paie 15.000 francs par mois.

Il commençait à m'énerver.

— Si tu les payes, c'est que tu les gagnes, dis-je.

Ce qui lui cloua le bec jusqu'au pied de la colline du Sharf, où il reprit :

— Ici, le futur quartier industriel. Deux cents pesetas (2.800 francs) seulement le mètre. Ces petites baraques sont des bâtiments provisoires qu'un ordre de l'administration peut obliger à démolir du jour au lendemain. Les constructeurs en courent le risque, car ils amortissent en quelques mois. Tu vas comprendre. Mon mobilier est encore dans un cadre de 12 mètres carrés, pour lequel je dois payer 120 pesetas (1.700 francs) par mois.

— J'en prendrai peut-être tout de même quelques mètres, dis-je, alléché. Quelle prospérité ! Quelle richesse ! Un fou m'a prétendu qu'on ne payait pas d'impôt ici.

Budget en excédent

...— Mais non ! Le budget est largement en excédent grâce à des droits de douane légers (12,5 p. 100), une patente commerciale de 10.000 francs par an et quelques contributions indirectes.

— C'est le Paradis, m'écriai-je. Pour en arriver là, qu'est-ce qu'on produit à Tanger ?

— Absolument rien. Tu connais le bled.

— Alors, qu'est-ce qu'on exporte ?

— Rien. Les bateaux repartent lestés de sable.

— Dubois, dis-je, méfiant, il y a là quelque chose que je ne comprends pas.

(A suivre.)

Copyright 1948 by Paris-presse-l'intransigeant and Pierre Nord.

Derniers canters des favoris littéraires

M. Hervé Bazin, qui vient de ne pas avoir le prix Goncourt, nous a conté dans *Vipère au poing* ses démêlés avec une famille qu'il présent avec un pessimisme à la fois âpre et souriant : la sienne.

Le jeune et impitoyable auteur aurait pu remonter dans le temps pour ajouter quelques hautes couleurs à son histoire. La famille des aBzin a, en effet, des droits à l'Histoire.

On y trouve un évêque, Thomas Bazin, illustre au titre de chroniqueur de Jeanne d'Arc. Fixés depuis un temps immémorial à Segré en Anjou, les Bazin se divisèrent au temps de la Chouannerie : l'un d'eux fu tdéputé à la Législative, tandis qu'un autre, Claude Bazin, capitaine de l'armée vendéenne, surnommé « Le Gorille », fut condamné à mort par Napoléon. Le grand-père d'Hervé Bazin fut secrétaire du comte de Chambord. Sa grand-mère fut connue en littérature sous le nom de Jacquet Bret.

★

Lundi prochain, le jury Interallié — dernier des quatre grands prix de la quinzaine des ettres — va devoir choisir entre deux jeunes écrivains : MM. Henri Castillon, auteur de *Cortès s'est révolté*, et Paul Guth, qui sollicite la renommée avec *Les Sept Trompettes*.

Le lendemain, le Grand Prix de la Ville de Paris décernera son prix annuel de 100.000 francs.

LOTERIE NATIONALE

Tirage de la 40e tranche

Dernier chiffre	Numéros gagnants	Série A	Série B
1	741	2.500	4.000
	141	2.500	4.000
	771	4.000	7.000
	6.051	8.000	20.000
	8.521	30.000	40.000
	83.791	500.000	150.000
	040.561	1.500.000	700.000
2	8.502	8.000	20.000
3	6.633	30.000	40.000
	14.593	500.000	150.000
	298.163	1.000.000	400.000
	293.473	1.000.000	400.000
	188.783	3.000.000	1.500.000
4	4	500	500
	14	800	2.000
	994	3.000	5.000
	5.964	8.000	20.000
	115.894	1.000.000	400.000
5	007.515	1.000.000	400.000
6	6	500	500
	546	3.000	5.000
	396	4.000	7.000
7	36.237	500.000	150.000
	75.957	500.000	150.000
	94.707	500.000	150.000
	153.627	10.000.000	5.000.000
8	08	1.500	3.000
	048	2.500	4.000
	183.208	1.500.000	700.000
9	8.1[illegible]	8.0[illegible]	20.000
	8.259	8.000	20.000
	401.149	1.000.000	400.000
0	680	4.000	7.000
	2.840	45.000	65.000

L'ANGE SANS TÊTE

Résumé des chapitres précédents. — Clarinda, comtesse Driesel, raconte comment, au cours d'une soirée chez Gœthe, elle a fait la connaissance, dans le cabinet de celui-ci, d'un bel Espagnol récemment arrivé à Weimar. La jeune femme a été on ne peut plus troublée par cette rencontre...

8. - JEUX DE MAIN...

SI vous ne considérez pas ma question comme indiscrète, j'aimerais savoir, demanda Goethe avec un soupçon d'ironie, comment, au lieu d'être prêtre, vous êtes devenu le propriétaire d'une mine d'argent au Mexique. Cela paraît un changement de route remarquable ?

— Oh ! c'est l'histoire la plus banale, Votre Excellence, répondit le Conde. Elle serait plus captivante si je pouvais vous la conter dans ma langue maternelle, mais... tenez ; peu de temps après avoir reçu les ordres mineurs, une petite compagnie théâtrale arriva à Tolède. Le jour de la Fête-Dieu, je fus chargé de conduire au théâtre quelques élèves du séminaire pour assister à la représentation d'une pièce religieuse de Calderon. Cependant, je ne vis et n'entendis qu'une certaine actrice...

» Votre Excellence, les tentations de saint Antoine ne sont rien à côté de celles que j'endurai depuis ce jour. Je confessai mes coupables pensées et mes imaginations, je fis pénitence, je me frappai la poitrine, je priai, je mortifiai ma chair au sang, mais ce fut en vain. Je devins aussi maigre qu'une asperge et aussi blanc que les murs de ma cellule ; à la fin notre abbé, bon et compréhensif, prit pitié de moi et me fit comparaître devant lui.

» — Mon fils, me dit-il, tous les hommes ne sont pas appelés à la prêtrise et il vaut mieux délier l'improprre à temps que de le laisser devenir une honte pour l'Eglise et notre saint Ordre. Maintenant, mon enfant, confessez-vous en toute sincérité : pensez-vous souvent aux femmes ? »

» Et avec sincérité, je répondis :

» — Oui, mon Père, je pense à elles sans cesse, la nuit et le jour, pendant la messe et les prières, je ne puis penser qu'à elles.

» Notre abbé promit alors de parler à ma mère, de lui conseiller de renoncer à la promesse qu'elle avait faite à l'Eglise et de me laisser choisir ma propre vocation. Mais je ne pus attendre que les formalités nécessaires, que je prévoyais très lentes et difficiles, fussent terminées et, la même nuit, je m'échappai comme un jeune étalon et me sauvai loin de San Capistran — et ce qu'il advint après, c'est un autre chapitre. »

Je sentais le souffle de l'Espagne caresser mon cou : frais-chaud, frais-chaud comme si le souvenir de ses tentations précoces l'avait troublé, mais lorsque Goethe, changeant de sujet, lui demanda d'autres renseignements, l'étranger lui répondit sur un ton si uni et si positif que je me traitai de sotte et de petite oie blanche.

Cependant, quand je tentai d'échapper à l'inconvenante proximité, il me retint avec une gentille, mais ferme pression de sa main, comme j'en usais souvent avec un jeune poulain au dressage. Goethe, avec ses nerfs sensibles, parut être averti du tumulte intérieur qui m'agitait. Il se détourna de la carte, et le Conde me relâcha aussitôt avec un air si innocent que je fus certaine qu'il m'avait touchée par inadvertance et que mon imagination s'était fait un monde de rien.

Pendant ce temps, Goethe et le Conde étaient revenus aux mines.

« ...Vous pouvez bien dire que le procédé d'amalgamation était connu au Mexique presque deux cents ans avant que Herr von Born ne l'inventât ou plutôt ne le redécouvrit en Europe. » J'entendais Goethe poursuivre : « Cependant, je crois me rappeler une observation du « De Re Metallica », d'Agricola, selon laquelle un Allemand introduisit l'usage du mercure dans les mines du Guadalcanal au milieu du XVIe siècle. »

— Loin de moi la pensée de douter de l'habileté et de la supériorité techniques de votre nation, Votre Excellence. C'est précisément pour les étudier que je suis venu dans votre pays. Je faisais seulement allusion à nos procédés, bien que je comprenne que les minerais allemands y seraient rebelles.

Et maintenant, je ne pouvais m'y tromper. J'étais de nouveau sur ma chaise et lui debout derrière moi, et son genou gauche frôlait ma cuisse droite avec une insistance impudique déconcertante, tout en continuant la discussion avec aisance.

— J'ai étudié le « Manuel d'Orictognozy », du Senor de Rio, et il m'a initié aux principales méthodes minières de Freyberg, disait-il, pendant que sa main courait furtivement le long de mon bras et se posait sur mon dos nu, entre mon châle et ma robe de satin décolleté...

» ...Un procédé suranné qui employait le sublimé corrosif, le vert-de-gris et du sel au lieu de sels de cuivre et de mercure..., expliquait-il tout en coressant mon épaule nue, et je frémissais comme l'huile jetée sur un poêle chaud.

— Je crois que c'est Vanoccio Biringuccio qui a décrit cela pour la première fois dans un petit livre publié à Venise, exposait-il, et son visage demeurait calme, arrogant, réservé, comme si l'homme faisant une conférence sur l'histoire de l'amalgamation et celui qui, secrètement, adroitement, caressait avec impertinence ma peau nue étaient deux personnes entièrement différentes. Je sentais sa main sur moi ; j'étais insultée, sans défense ; j'avais mal et j'étais délicieusement paralysée par l'énormité de ce contact éhonté.

L'écho d'une tempête d'applaudissements nous parvint alors, assourdi, de la Salle de Junon ; les trilles et les vocalises de Demoiselle Riedel que, dans notre retraite, nous entendions faiblement, venaient de prendre fin.

— Tout cela m'a tellement intéressé que j'en ai presque oublié mes devoirs de maître de maison, dit Gœthe en se levant. Il nous faudra avoir beaucoup d'autres entretiens, Conde ; vous ne pouvez savoir combien votre visite m'a été agréable et m'a charmé ; j'espère que vous resterez quelque temps avec nous.

— Cela... dépend de certaines circonstances. En tout cas, je dois retourner bientôt à Freyberg. Herr Oberhuettenamtassessor (1) Lampadius a promis de me faire une démonstration de leurs pompes qui est pour moi de la plus grande importance, dit-il en appuyant sur l'interminable titre allemand avec une nuance de moquerie. Vous savez, Votre Excellence, que j'ai acheté une mine inondée depuis quatorze ans. Pendant ces quatorze années, ces animaux d'indigènes ont drainé et drainé, et l'eau est encore à mi-hauteur. Mais j'espère apprendre de nouvelles méthodes et à mon retour je les obligerai à travailler plus rapidement. Pendant ce temps mon administrateur fait de son mieux pour forer un autre puits. Ce n'est pas un mauvais ingénieur ; c'est un Américain du Nord, stupide mais honnête. Et maintenant si Votre Excellence veut avoir la bonté de me donner une lettre d'introduction...

— Elles seront prêtes demain après-midi, Conde. Je pense que Bergrath Bucholtz de Joachimsthal est l'homme qui vous convient ; il est vraiment expert en matière de mines ; moi, je patauge un peu en minéralogie...

— Bien au contraire, et j'ai tiré grand profit de notre conversation, Votre Excellence, dit le Conde en s'éloignant de moi. J'étais montée en plein ciel, solidement maintenue par une corde, à présent la corde se rompait et, après une chute vertigineuse, je revenais à la plate réalité.

— Le profit fut entièrement pour moi, Conde, dit Gœthe redevenu cérémonieux. Ehh bien ! Clarinda, nous retournons vers mes invités ?

Il me regarda et je ne sais pas ce qu'il vit sur mon visage, mais il s'arrêta près de la porte. Ses grands yeux perçants allèrent de moi à l'étranger et il ajouta, avec le sourire impie, diabolique des anciens jours :

— Ou bien une autre stance des Hespérides est-elle plus que vous ne puissiez supporter ? Pourquoi ne me remplaceriez-vous pas pour montrer à notre ami le reste de la maison, ma collection de minéraux, par exemple, ou mieux encore le jardin ? Vous ai-je dit que les bulbes de crocus que vous m'avez envoyés bourgeonnent déjà ? Vous vous intéressez aux jardins, Conde ? Je dois vous dire que mon jardin est mon dada et ma plus grande joie. Et Clarinda est une merveilleuse jardinière, elle sera un guide parfait. La lune, toute nouvelle, brille ce soir et les premières violettes répandent un parfum doux quand elles sont humides de la rosée du soir...

Il était déjà parti et je savais que j'aurais dû aller avec lui. J'aurais dû m'enfuir, me sauver moi-même comme si la pièce était en feu. Au lieu de cela, je restais clouée sur ma chaise, seule avec cet étranger qui m'attendait à la porte entrouverte, me regardant avec un curieux mélange d'insolence et d'arrogante plisé...

(A suivre.)

(1) Maître de forges.

CEUX DE LA CLASSE EXPIATOIRE

Une grande enquête de Léo GERVILLE-REACHE

DUNKERQUE (SINISTRÉE A 90 %) : UNE NICHÉE DE SEPT ENFANTS SUR même grabat...

DUNKERQUE est démolie à 90 p. 100. Elle ne compte plus que 17.000 habitants au lieu de 34.000. Mais ce n'est pas la faute des manquants s'ils ne sont point rentrés : il n'y a pas de place pour eux. En principe, le déminage y est terminé. Ce qui n'empêche pas que de temps à autre un cultivateur saute avec son tracteur sur un engin oublié. Ou encore qu'on découvre, sous les assises d'une baraque, une mine qui y dort depuis plus de trois ans.

A vrai dire, en s'approchant, l'impression se faisait moins bonne. M. Delaporte qui est le chef du service des réfugiés et sinistrés de la « poche » de Dunkerque, m'a conduit aux bons endroits dans ces villages nègres, que sont les cités de baraquements.

Grâce à lui j'ai pu connaître en ses moindres détails la vie rude, dangereuse, stoïque des « baraquins ».

Ce qu'on a de mieux dans la poche...

Savez-vous que, de loin, elle avait bon aspect cette cité de bois de Petite-Synthe. Les « préfabriqués » et aussi les baraques françaises serties dans la mince verdure de leurs petits potagers avaient une allure presque cossue et confortable.

Cause de ces ardoises disjointes, de ces diables de nœuds éclatés, aux étés chauds, et dont il avait fallu boucher l'ouverture avec des couvercles de boîtes de sardines, ce qui donnait à ces pauvres baraques l'apparence qu'elles avaient été criblées par la mitraille.

C'est pourtant ce qu'on a de mieux dans la « poche » où elles sont à peu près 5.000. On oubliait dans cette matinée ensoleillée d'automne le terrible froid de l'hiver 1946-1947 où, dans ces mêmes baraques, des mères avaient retrouvé au matin leurs petits, morts, gelés, dans les caisses qui leur servaient de berceaux.

On oubliait que là, comme à la Grande-Synthe, comme dans bien d'autres, il faut toujours aller chercher l'eau à des trois cents mètres, parfois même, en franchissant en barque le canal. On oubliait qu'ainsi, un soir, à la recherche de l'eau et dans le maigre éclairage attardé, deux chefs de famille s'étaient noyés et que cette noyade avait le lendemain laissé vingt-deux petits orphelins à la mendicité.

Et comment, au milieu des cris de joie et des gambades de cette innombrable marmaille, aurait-on pu penser à ces choses qui sont pourtant la réalité atroce de cette rançon que paye la classe expiatoire ?

Le Dr Bernard, médecin adjoint à la Sécurité sociale, sa femme qui, médecin de l'hygiène scolaire, l'assiste dans cette œuvre admirable du sauvetage de la vie, d'autres aussi, me l'ont montré à force de barèmes et de graphiques : les bombardements incessants, les évacuations opérées — dans quelles conditions ! — tout ce qui a marqué chez ces petits les années difficiles de la croissance font qu'aujourd'hui on compte cinq à six fois plus d'enfants tuberculeux à Dunkerque que dans la Seine, par exemple.

La double rançon s'exprime encore par ce chiffre que la mortalité infantile qui est dans des départements quelconques de 3 à 4 % est ici de 10 % dans la première année.

Alors pourquoi s'enorgueillir, au sein de ces ruines, de la force d'une race qui veut que cette femme mariée depuis 14 ans ait déjà ses 14 enfants, lorsqu'on sait que dans la baraque voisine la famille qui comptait 12 enfants en a vu mourir 10 de méningite.

On s'efforce d'envoyer par centaines ces gosses au sana ou à la campagne. Mais souvent les familles n'aident guère à ce sauvetage.

On n'aime pas envoyer le petit au sana ; et c'est ainsi qu'on peut assurer que, dans ce populaire quartier de Saint-Pol, il est au moins par demeure un enfant tuberculeux.

Alors, songez que le plupart du temps on dort à quatre et cinq dans chacune des pièces exiguës de ces baraques en bois, et calculez les risques de contagion !

Je m'indignais tout à l'heure d'avoir vu deux filles et leur petit frère reposer dans le même lit. Quelques instants plus tard, dans l'un de ces fameux blockhaus, c'est une nichée de sept que je trouvais alignés sur le même grabat !

Avoir des enfants ! sans doute. Mais d'abord donner à manger et à dormir à ceux qui sont là !

J'ai quitté le cœur de Dunkerque, le cœur de cette ville sans arbres, depuis qu'y a passé l'Allemand.

J'ai gagné ses faubourgs et sa proche campagne, pour y voir enfin les blockhaus dans lesquels gîtent les modernes troglodytes. Celui que j'avais vu en premier dans la ville, écrasait sa masse de ciment aux abords mêmes du cimetière où il semblait assurer la défense avancée des morts.

L'homme après avoir réussi à percer une ouverture nouvelle dans ce béton armé, s'ingénia't à installer l'éclairage électrique, dans l'espoir tenace qu'un jour la ville lui donnerait le courant.

La femme après avoir récuré les deux pièces de son fortin, récurait également les deux gosses magnifiques, debouts et nus sur ce qui sert d'évier. Et malgré la lourde voûte, ces murs sinistres, le passé tragique qui s'y suspend, ces gens apparaissaient heureux et souriants.

On sentait que de tout cœur, aux prochains jours de fête, eux aussi, comme les autres, bien logés, iraient « faire carnaval » !

Et comme je demeurais abasourdi d'une telle force d'âme... ou d'une telle insouciance, l'homme, brutalement, me dit, désignant le champ des morts :

— Pour trouver quelque chose où dormir on aurait même emménagé dans un caveau d'en face.

Dans les tombeaux épais

J'ai vu aussi les blockhaus qui s'échelonnent non loin de Petite-Synthe ; une dizaine de familles y gîtent encore.

Nous avancions vers ces masses de béton auprès desquelles des canons antiaériens, gueule en l'air, semblaient lancer une dernière menace.

Des ferrailles tordues en signalaient l'approche. On entre de plain-pied dans ces fortins, car bien entendu les locataires précédents, quand ils sont partis, ont emporté jusqu'au bois de la porte.

La première pièce, exiguë et voûtée, sert de chambre à coucher et de cuisine : la seconde, à peu près totalement obscure, sert de basse-cour aux canards et aux poules.

Une odeur affreuse de pourriture, de fumier, de salpêtre flotte dans l'air lourd de ce logis où il n'est point de fenêtre.

Un grabat repose sur un lit de fer qui n'a plus que trois pattes, quelques couvertures trouées, par de draps.

Les quelques meubles misérables achetés avec les dommages de guerre ont dû être moniés — pas même sur cales — sur pilotis, car l'humidité et souvent l'eau elle-même les assaillent.

C'est là que vivent des êtres humains. C'est là qu'accouchent des femmes aux incessantes maternités.

C'est de là que part pour les tâches quotidiennes une génération neuve et qui a gardé l'espoir que, de cet affreux désastre, son port au moins est sorti rénové, magnifique.

Je me suis accoudé une seconde à la lourde muraille. J'ai jeté un ultime regard en ce tombeau épais.

Une demi-clarté y régnait, par ce midi ensoleillé. Et la lumière du jour, qui n'y pénètre cependant que par l'étroite ouverture de la porte, y mettait sa caresse sur un bouquet de fleurs.

(Copyright 1948 by « Paris-presse-l'intransigeant » and Léo Gerville-Réache.)

Prochain article :

A BOULOGNE LES SINISTRES VONT ETRE LOGES... DEMAIN

L'Art de se moucher

Bien se moucher, c'est non seulement dégager les narines, mais c'est aussi les vider sans dommage pour les organes environnants (sinus, trompes d'Eustache, gorge, etc.) ; c'est encore protéger ces organes contre les contagions microbiennes.

Quelques maladies ont pour origine la mauvaise façon de se moucher les deux narines à la fois. L'effort que nous faisons ainsi projette le mucus nasal (véritable culture de microbes) dans l'arrière-nez, dans les sinus (cavités osseuses qui s'ouvrent dans l'arrière-nez), dans les trompes (conduits qui réunissent l'arrière-nez aux oreilles) et dans la gorge (pharynx, larynx) : il en résulte des irritations et des inflammations. Il y a toujours danger à se moucher les deux narines à la fois.

La maladie entre par le nez ; Dans le nez il faut la vaincre.

Mouchez-vous donc avec le plus grand soin, une seule narine à la fois, puis votre tube de Nazinette du Dr. Gilbert en main, vous introduisez dans chaque narine gros comme un grain de blé de ce très efficace

baume nasal

La Nazinette du Dr. Gilbert est uniquement composée d'huiles essentielles extraites de plantes des contrées chaudes. Aucune trace de substance toxique n'entre dans sa composition.

Nazinette du Dr. Gilbert

détruit les germes microbiens, préserve des rhumes et des maladies épidémiques, décongestionne les muqueuses irritées des voies respiratoires,

calme, apaise, protège Nez fragiles et Nez malades

Nazinette du Dr Gilbert

Dans toutes les pharmacies

V. 180-P-17890

Prochain article :

Les millions vivent en garni avec Mickey la Souris.

SAMEDI 11 DECEMBRE
à 17 heures
au rayon de librairie du
BON MARCHÉ
Lucien FRANÇOIS
dédicacera
PLAISIR DES DAMES
le ravissant almanach à la manière ancienne qu'il vient d'écrire pour 1949
J

Procès des kermesses de l'école libre

MANIFESTATIONS DANS LES RUES DE POITIERS AU CHANT DE: «NOUS VOULONS DIEU!»

tandis que 17 curés, 1 avocat et les notables de 17 paroisses sont jugés

(De notre envoyé spécial Jacques LAMBERT)

POITIERS, 9 décembre.

UN procès en sa cour d'appel, et voici que soudain — 45 ans écoulés et deux guerres qui auraient pourtant dû souder toutes les fractions de ce pays — Poitiers va revivre des heures qui rappelleront assez tristement les « inventaires » et les troubles anticléricaux du ministère Combes.

Le vieux palais des ducs d'Aquitaine, moderne palais de justice, est envahi par une foule forte de ses droits, forte de la constitution qui les sonsacre et qui entend sur ce procès de gros sous, qui va se dérouler, faire fixer une fois pour toutes le droit d'un père à donner à ses enfants l'école de son choix.

On comprend que, dans cette région de l'Ouest, l'immense deuxième chambre de la cour d'appel ait été largement insuffisante et que, jusque sur les marches du temple de Thémis, une foule immense, disciplinée par ses prêtres, ait attendu dans la fièvre et la fierté la consécration de ce droit imprescriptible qu'elle réclame pour l'école libre.

Dans cette salle, où l'on se presse, où l'on étouffe, à la barre des témoins qui seront innombrables, les quatre évêques du Poitou et de la Vendée.

Et là, de l'autre côté de la barricade, au banc des inculpés, dix-sept soutanes noires se mêlent aux vêtements rigoristes de dix autres prévenus — la fine fleur laïque de ces dix-sept paroisses traduites en justice.

Au premier plan de ces prévenus inattendus, Me Drouineau, avocat près la cour d'appel de Poitiers et président de l'Associatoin des familles nombreuses chrétiennes.

Il faut le dire tout de suite : ces prêtres, ces laïques de foi ne font point figure de martyrs, mais tout au contraire de batailleurs qui, si même ils ne la souhaitent pas, ne fuient pas la bagarre et entendent même le bon combat sur ce terrain délicat où l'administration des contributions indirectes les appellent.

Des 27 inculpés primitifs, il n'en reste plus d'ailleurs que 19, les autres ayant joui de l'amnistie ou l'administration s'étant destituée ed son appel en leur endroit.

« *Nous voulons Dieu* »

La Salle des Pas-Perdus est pleine de paroissiens qui n'ont pu entrer à l'audience. Les meneurs tentent de les amener au collège Saint-Stanislas. Dans les cours de ce collège plusieurs orateurs prendront la parole. Entre autres, Pierre Brandet, président de l'Association des familles nombreuses des Deux-Sèvres.

Dans les rues de Poitiers, la foule se rend du Palais de Justice au collège Saint-Stanislas en chantant le cantique : « Nous voulons Dieu ».

...DROLE D'ÉPOQUE

COMMUNIQUE AUX VOLEURS

L'administration des Beaux-Arts (Monuments historiques) communique :

« Aux voleurs de trésors des cathédrales.

» Les voleurs de trésors des cathédrales, qui multiplient leurs raids en ce moment, auraient le plus grand intérêt à se mettre en rapport, avant d'opérer, avec l'Administration pour se faire indiquer la valeur exacte des objets précieux gardés dans les trésors ou, à défaut, de se faire accompagner par un expert dans leurs visites clandestines des sacristies.

» Cette précaution leur éviterait les pénibles déconvenues que leur ont réservé jusqu'ici l'ostensoir de Louis XVIII volé à Notre-Dame de Paris et qui n'était qu'en cuivre doré (volé déjà une fois en 1880, il avait été rendu comme sans valeur) ; les 14 dalmatiques en faux drap d'or du sacre de Charles X volées à Reims avec les copies en cuivre des diadèmes de Charles X, de la reine, de la dauphine et de Napoléon, retrouvées dans un ruisseau ; les chapes anciennes brodées de cuivre doré volées à la cathédrale de Troyes, etc...

» L'Administration signale aux voleurs de trésors que le vol d'objets historiques sans valeur intrinsèque ne peut être d'aucun profit, la photo de ces pièces immédiatement envoyée aux frontières, aux salles de ventes et aux antiquaires rendant leur négociation, déjà très difficile, pratiquement impossible.

» Les Monuments historiques recommandent aux voleurs s'attaquant aux quelques trésors contenant des objets d'or de se munir d'un jeu de cartes et de piles électriques durables. Un dispositif spécial à cell magique », en effet, été installé qui déclenche automatiquement, dès l'entrée des visiteurs nocturnes, la fermeture de portes blindées. Il est inutile de tuer ou de terroriser le gardien enfermé avec les intrus pour la nuit entière : il ne peut absolument rien pour agir sur le dispositif. »

LES AMOUREUX SONT SEULS AU MONDE

Une ouvreuse de cinéma de Bordeaux, Mlle Suzanne Paul, était la providence des amoureux. Elle leur réservait, moyennant pourboires, un coin particulièrement obscur de sa salle obscure. Malheureusement une dame seule s'égara un jour dans le rang des couples. Elle en sortit indignée :

— Aucun des spectateurs et des spectatrices autour de moi ne regarda l'écran pendant un seul instant : jura-t-elle.

L'ouvreuse a été traduite devant le tribunal. Il est parfaitement licite pour un restaurateur de servir ses clients en cabinets particuliers, mais une ouvreuse n'a pas le droit de réserver une rangée de fauteuils à ceux que la passion rend « seuls au monde ».

Suzanne Paul a été condamnée à un mois de prison avec sursis. Mais elle a tout de suite trouvé une autre place.

Merry BROMBERGER.

DU FAIT DE LA TEMPETE, LE CARGO LETTON « KEGUMS » qui s'est échoué hier matin à la pointe de la Coubre, au large de Royan, est considéré comme perdu.

Craignant d'être délogés

LES RUSSES barricadent Radio-Berlin

BERLIN, 9 décembre (U.P.). — Selon le journal « Telegraf », les Russes s'attendant à une tentative en vue de les déloger de Radio-Berlin, situé dans le secteur britannique, barricadent les portes et les fenêtres de cette station d'émission.

M. Heinz Schmid, directeur allemand de la station, a déclaré hier, au cours d'une réunion d'employés, que les autorités britanniques s'efforceraient probablement de reprendre le bâtiment. « Mais nous avons assez de forces à notre disposition pour le protéger », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la guerre froide administrative continue et les Russes refusent désormais aux Occidentaux les wagons de métro destinés à l'enlèvement des ordures.

Les Britanniques repoussent les conditions russes...

Les autorités britanniques ont repoussé par ailleurs la proposition faite par les autorités soviétiques au Centre de sécurité aérienne : Le contrôleur soviétique demandait que les avions alliés ne volent pas au-dessus de 1.000 mètres dans les corridors aériens et au-dessus du grand Berlin.

Les autorités britanniques rappellent que les règles de la navigation aérienne ont déjà été fixées dans un accord quadripartite.

Ce soir, au Vél' d'Hiv

Garry Davis fera connaître la réponse de M. Evatt à son "appel pour la paix"

C'est aujourd'hui que le Dr Evatt, président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, répond à la lettre que lui avait adressée, il y a quelques jours, le premier citoyen du monde, Garry Davis. La teneur de cette réponse sera communiquée au public par Garry Davis lorsqu'il prendra la parole, ce soir, au Vélodrome-d'Hiver.

Des marches du restaurant de l'O. N. U., au Palais de Chaillot, au Vélodrome d'Hiver..., on voit que l'audience de ce jeune aviateur ci-devant américain s'est accrue dans des proportions impressionnantes. Il y a tout juste trois mois, je rencontrai Garry Davis à son domicile en « Onusie », près du sac de couchace qui lui servait alors de toit. Il venait en effet de renoncer à la nationalité américaine, pour se lancer dans une croisade solitaire pour l'établissement d'un gouvernement mondial. Des cheveux roux surmontant un visage intelligent, ni beau ni laid, de taille très moyenne et parlant à peine le français, Garry m'avait expliqué en termes simples les buts qu'il recherchait :

« Je veux, disait-il, attirer l'attention des représentants à l'O. N. U. sur les véritables aspirations des peuples, dont ils sont supposés être les porte-parole. Je veux être l'aimant qui attire à lui toutes ces bonnes volontés, toute cette volonté de paix qui existe souvent confusément dans les esprits de tous les peuples. Le monde entier veut la paix. Le seul moyen d'établir la paix est de créer un gouvernement qui renoncerait aux souverainetés nationales, c'est-à-dire essentiellement un gouvernement mondial. »

Trois mois se sont écoulés depuis cette déclaration qui nous faisait dire : « Garry n'est pas fou, c'est un sage ».

Depuis, le cercle de ses amis s'est agrandi considérablement. Des noms prestigieux de la littérature, de l'intelligence française, des savants atomiques américains ont apporté leur plein appui à ce garçon timide, calme et doux.

Aujourd'hui, un grand nombre de personnes « sérieuses » s'intéressent à lui et l'opinion publique a senti profondément les échos provoqués par ses appels.

Nous saurons ce soir, au Vel d'Hiv', si le président de l'Assemblée des Nations Unies a également senti ce que l'appel de Garry Davis a de tragique et de vrai, lorsqu'il demande « que le monde s'organise enfin pour la paix ».

Lionel DURAND.

LE MEURTRE DU RACATTI : un Arabe a disparu

MARSEILLE, 9 décembre. — Le cadavre mutilé découvert hier matin au Racatti, terrain vague situé derrière la gare Saint-Charles, a été identifié. Il s'agit d'Adolphe Guiseppe Dante Costa, docker, né en Italie en 1893 et demeurant à Saint-Louis.

La victime, titulaire de quatre condamnations pour vol, avait quitté son domicile dans l'après-midi d'avant-hier pour se rendre au service des étrangers, afin de régulariser sa situation.

L'enquête a révélé que, depuis quelques jours, Costa fréquentait un jeune Arabe. Cet Arabe a disparu.

Me COULON

SCANDALE AU PALAIS

(Suite de la première page)

que de tenue dans les couloirs du Palais. Au lieu de s'incliner devant cette observation, il affecta dans la Galerie Marchande une raideur étudiée et se promenait avec une canne et un monocle.

A 11 h. 30, Me Théodore Coulon a été conduit devant M. Jacquinot, juge d'instruction, qui l'a inculpé d'infraction à l'article 248 et non 238 du Code pénal et l'a fait écrouer à Fresnes.

L'inculpé s'expose à une peine de six mois à trois ans de prison en raison de sa qualité de personne habilitée à approcher les détenus.

Il avait reçu de la correspondance de son client Aziz-Attali, dit Zizi le Footballeur, un Marocain qui a tué sa maîtresse.

Me Théodore Coulon a choisi pour avocat Me William Thort.

Le 18 mai, à la prison de Fresnes, un détenu, Alphonse Madeleine, 28 ans, arrêté pour plusieurs méfaits accomplis comme faux policier et qui avait également trafiqué sur les faux tickets de rationnement, s'évadait de la prison. Une jeune femme, munie d'une carte d'avocate, avait demandé à le voir ; puis, une fois en sa présence, lui avait remis un chapeau d'homme, une cravate et une veste qu'elle avait apportés dans sa serviette, ainsi qu'une fausse carte d'avocat au nom de Me Théodore Coulon, défenseur du détenu.

Dans la journée, celui-ci recevait un pneumatique ainsi conçu : « Cher Maître, Je vous fais mes adieux ; excusez-moi d'avoir profité de la porte ouverte et de mettre servi de votre nom pour m'évader... »

Une enquête fut ouverte, mais rien ne permit d'établir la complicité de l'avocat.

Me Théodore Coulon est âgé de 29 ans. Il avait été inscrit au barreau en 1945. Il dirigeait un cabinet prospère et avait compté parmi ses clients le comte Paul de Lesseps qui, poursuivi pour collaboration économique et mis en liberté provisoire, s'était réfugié en Espagne, en février dernier.

Graves incendies de forêt dans les Hautes-Pyrénées

Des centaines d'hectares sont la proie des flammes

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

TARBES, 9 décembre.

ON déplorait, ces jours derniers, dans les Hautes-Pyrénées, l'extension catastrophique d'un incendie de forêts. Plus de 200 hectares étaient détruits à Nistos.

Ce matin, on apprend que de graves incendies de montagne font également rage sur trois points du même département.

Au-dessus de Pierrefitte, à une altitude de 1.200 mètres, des taillis et des fougères ont flambé sur une étendue considérable et avec une intensité telle que le feu s'est communiqué dans les locaux d'une cantine des mines de Penarroya.

Cette cantine a été complètement détruite. Le funiculaire assurant le ravitaillement des chantiers, depuis la route de Cauteret, se trouve si dangereusement menacé que les ouvriers des mines de Penarroya ont dû intervenir. Les pompiers de Cauteret protègent plusieurs maisons situées dans la zone du sinistre.

Depuis douze jours...

Par ailleurs, à 1.800 m. d'altitude, au-dessus de Saint-Lary, dans la vallée frontière du Rieumajou, la forêt flambe sans répit depuis plus de douze jours. Les deux versants sont atteints et, sur l'un, plus de cent hectares sont en cendres. Un vent violent active l'incendie et de formidables avalanches de pierres et de rochers qui s'échappent du brasier, menacent la sécurité des volontaires.

Enfin, dans cette même vallée d'Aure, 90 hectares de la forêt d'Arreau, au bas du col d'Aspin, sont également calcinés. Le feu, là aussi est le plus fort et plus de 200 hectares de forêt sont menacés. Il semble que pour ce dernier incendie au moins, une inspiration criminelle doive être retenue.

GRÈVE PERLÉE depuis ce matin dans les hôpitaux parisiens

La grève du personnel hospitalier, effective depuis ce matin dans la plupart des hôpitaux de l'Assistance publique, n'affecte, en réalité, que les services administratifs où l'on signale de nombreuses défections. Dans les autres services, par contre, tout le personnel est à son poste.

A la direction générale, on confirmait à midi que dans les quatre-vingts établissements contrôlés par l'Assistance publique, les soins aux malades n'avaient pas été interrompus un seul instant.

A 15 heures, une délégation de l'intersyndicale C. G. T.-C. F. T. C. et autonomes a été reçue par le préfet de la Seine. A 17 heures, F. O. exposera à son tour, devant le préfet, sa position.

LE SENATEUR AMERICAIN MALONE enquête à Saigon

SAIGON, 9 décembre (A. P.). — Le sénateur républicain George W. Malone, de la Commission américaine d'enquête « chien de garde » sur la contre-partie du programme de relèvement européen, est arrivé aujourd'hui à Saigon afin de s'entretenir avec plusieurs personnalités politiques et économiques françaises.

A TRAVERS LA FRANCE

Le temps qu'il fera :

DEMAIN

Beau temps nuageux. Vent sud-ouest modéré. Températures : nocturne en baisse, diurne sans changement.

TROIS GANGSTERS ARMES se présentent comme clients chez Mme Vais-Gaersel, 52 ans, chirurgien-dentiste, 19, rue de Cadix, assomment Mme Vais-Gaersel à coups de crosse de revolver et emportent un sac à main contenant une douzaine de mille francs.

POUR AVOIR SIFFLE M. VINCENT AURIOL au moment où il déposait, le 9 mai dernier, une gerbe au pied du monument de Jeanne d'Arc, place des Pyramides, Marcel Vuillerme, étudiant en droit, est condamné à 8.000 francs d'amende pour offense envers le chef de l'Etat.

POUR AVOIR MOUILLE LE LAIT QU'ELLE FOURNISSAIT au ramassage, Marie-Thérèse Faye, cinquante ans, cultivatrice à Panazol (Haute-Vienne), est condamnée à trois mois de prison avec sursis et 15.000 francs d'amende.

L' « **ABEILLE 25** », **REMORQUEUR DE SAUVETAGE**, parti au secours d'un cargo et dont on était sans nouvelles depuis samedi, a fait savoir qu'il regagnait Brest normalement aujourd'hui.

LA COUR DE JUSTICE DE TOULOUSE sera supprimée à compter du 1er janvier prochain. Toutes les affaires de cette juridiction, non jugées à cette date, seront renvoyées devant le tribunal de Bordeaux.

ETRANGER

UN DIPLOMATE ETRANGER, dont on ne révèle pas le nom, a été arrêté à l'aéroport d'Athènes.

M. ERAMUGLIA, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'ARGENTINE, est arrivé aux Etats-Unis, où il aura des entretiens avec le président Truman.

LE GENERAL DE LATTRE DE TASSIGNY a fait à Luxembourg une conférence sur le maréchal Foch.

L'ETAT DE SANTE DE M. MARSHALL, après l'opération qu'il vient de subir, est satisfaisant et on ne redoute aucune complication.

DEUX SECOUSSES SISMIQUES ont été enregistrées, hier, à Tempio, dans le nord de la Sardaigne.

POUR LA PREMIERE FOIS depuis qu'il est tombé malade, il y a deux mois, le roi Gustave de Suède a effectué, hier, une courte promenade en automobile.

WILLIAM PARK ET SA FEMME MARY ont été condamnés à mort, à Glasgow pour avoir assassiné trois de leurs enfants.

BATAILLE DE PROCÉDURE à la Commission des Finances..

...mais des transactions ont été obtenues de part et d'autre

LE projet de réforme fiscale qui s'étend à toute la fiscalité française n'a pas été commenté ce matin par MM. Queuille et Petsche à la commission des Finances.

Le président du Conseil et le secrétaire d'Etat aux Finances se sont contenté d'expliquer le bien fondé du projet de loi tendant à simplifier la procédure du vote du budget général de l'exercice 1949.

M. Queuille a insisté sur la nécessité de modifier exceptionnellement la procédure budgétaire pour que l'équilibre du budget de l'exercice 1949 soit assuré avant le 31 décembre 1948. Il a signalé également qu'il importait de faire face aux besoins d'équipement et de reconstruction du pays. Les dépenses d'équipement et de reconstruction du pays. Les dépenses d'équipement peuvent être couvertes par les crédits à provenir de l'aide Marshall, tandis qu'il est indispensable de faire appel à la solidarité française en faveur des citoyens qui attendent encore la reconstruction de leurs foyers. Tous ces problèmes doivent être réglés avant la fin de l'année pour que la France ne connaisse pas dans les premiers mois de 1949 une situation financière et monétaire critique.

Au surplus, le vote du budget par département ministériel n'est pas une innovation. Le Parlement a procédé ainsi à plusieurs reprises tant avant la guerre que depuis la Libération. L'accord indispensable entre le gouvernement et la commission semble donc pouvoir se faire sur ce point. L'article du projet, qui a soulevé plus de réserves, pourrait être amendé par référence à la loi votée sur l'initiative de M. Paul Reynaud qui a donné au gouvernement le pouvoir de réaliser par décret les économies indispensables.

« Le président du Conseil a conclu son exposé en déclarant que si l'Assemblée Nationale n'acceptait pas la procédure budgétaire qui lui est proposée, le gouvernement ne saurait conserver la responsabilité des lendemains financiers de la France. »

Après divers orateurs souhaitant que la répartition des économies soit effectuée par le Parlement lui-même.

M. Barangé, rapporteur général, a déclaré qu'il lui semblait plus conforme à la règle budgétaire de substituer à la procédure prévue par l'article 2 (décrets d'économies) une disposition prévoyant qu'un collectif d'aménagement des annulations de crédits sera soumis au Parlement. Selon certains renseignements, le rapporteur général aurait d'ailleurs l'intention de soumettre cet après-midi à la commission un amendement précisant que le gouvernement devra, dans le délai d'un mois après le vote des dépenses du budget ordinaire, déposer un projet de loi portant annulations de crédits pour traduire les économies à réaliser. Jusqu'à la promulgation de cette dernière loi, les administrations publiques ne pourraient engager plus de 40 p. 100 des crédits votés.

» Répondant aux commissaires, le président du Conseil a indiqué que le retard apporté au dépôt des fascicules budgétaires résultait notamment du vote tardif du budget de 1948 et que l'aide intérimaire accordée aux pays qui ont accepté le plan Marshall ne comportait de la part de ceux-ci aucune servitude, sinon le respect des engagements pris par eux pour réaliser de saines finances.

» M. Maurice Petsche a exposé les conditions techniques dans lesquelles la commission des Finances serait mise en mesure de se prononcer sur les réductions de dépenses opérées par le gouvernement. »

Il semble cependant que, d'ores et déjà, des transactions ont été obtenues, de part et d'autre. On adopterait la procédure envisagée par M. Barangé.

courses

RESULTATS D'AUTEUIL

PRIX DU VESINET

1. Sultan Rose (R. Obry) (114) ..G. 70
à M. G. Obadia ..... P. 28
2. Selten (R. Bèche) (108) ..... P. 87
3. Gentil Va T. (Delfargueil) (111) P. 73
2 l., 1 l., enc.
N. pl. : 101, 102, 105, 109, 110, 112, 115, 116, 117, 118, 119.

PRIX UNCAS

1. Vin Rose (Cap. Chevalier) (207) G. 51
à M. de la Genest ..... P. 22
2. Kléber (Cap. Laîr) (202) ..... P. 50
3. Uranus VI (Lat. Hovelacque) (203) P. 22
1 l., 1/2, 1 l., 1/2, 2 l.
N. pl. : 201, 204, 205, 208, 208, 210, 211, 213, 214, 216, 217, 218.

PRIX DE MONTROUGE

1. Séduction (C. Lalanne) (314) ..G. 38
à M. A. Magnus ..... P. 22
2. Bahléra (G. Dougnac) (307) ..... P. 28
3. Safil (F. Thirion) (305) ..... P. 56
1/2 l., 1 l., 2 l.
N. pl. : 301, 302, 303, 304, 306, 308, 310, 311, 313, 316, 317.

PRIX DOUBLON

1. Mon Amour (F. De Farguell) (408) G. 30
à M. L. Ducom ..... P. 25
2. Beaulieu (F. Thirion) (407) ..P. 48
3. Ancêtre (A. Gill) (402)
6 l., 3 l., loin. — Jumelé : 241.
N. pl. : 401, 403, 404, 405.

PRIX PAUL'S CRAY

1. Bouriko (F. Thirion) (506) ..G. 54
à M. G. Pelat ..... P. 18
2. Coup de Vent (Delfargueil) (505) P. 15
3. Tartuffe (R. Leurson) (501).
2 l., 1 l., 2 l. — Jumelé : 52.
N. pl. : 508, 509, 510, 511.

Une lectrice nous écrit...

« Votre journal ayant enfin repris la publication des fameux « COMMUNIQUES LEPICART » annonçant leur nouvelle production « ARC DE TRIOMPHE » — QUALITE DU GRAND SIECLE —, veuillez immédiatement et, d'une façon prioritaire, m'inscrire pour 135 abonnements annuels. »

(*Communiqué* 98.103.)

TOUTE LA GAMME DES CHAPEAUX POUR HOMMES
du confortable Chapeau "Sport" au Chapeau "Habillé".
NOS PRIX 750 à 3.200 Fr. correspondent à des feutres véritables.
PARIS-VIIIe 14, Rue de Rome — MARSEILLE 10, Rue Paradis

Le TOME 1er vient de paraître
De A à K : 1.080 pages (21×30 cm), 68.673 articles, 13.148 gravures, 320 planches et cartes.
NOUVEAU LAROUSSE UNIVERSEL
EN DEUX VOLUMES :
Les derniers renseignements sur le monde, la vie, la science...
D'avantageuses conditions
JUSQU'AU 20 JANVIER 1949
On souscrit chez tous les libraires et LIBRAIRIE LAROUSSE, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris-6e.
— Le Tome Ier (A-K) livrable à partir de fin décembre ; le Tome II (L-Z), fin 1949.
PAGES SPÉCIMENS GRATIS
Demander spécimen n° 28

N'en parlez pas!

STAR met en vente cette semaine une NOUVELLE COLLECTION à des prix SANS CONCURRENCE
Mlle Skunks 99.000 F
Mme Marmotte 95.000 F
Mlle Astrakan 89.000 F
Mlle Opossum 49.000 F
Mme Mouton doré 24.900 F
Mme Yémen 14.900 F
Mme Castorette 9.900 F
Jeune Mout. doré 17.900 F
Mme Enfant 2.900 F
GARANTIS PLEINES PEAUX
Inattaquables aux mites par le procédé STAR
FOURRURES STAR
46-48 Bd de STRASBOURG
Métro : Château d'eau
SUCCAle 43 Av. de WAGRAM
DEMANDEZ LE CATALOGUE GRATUIT

Achetez vos Meubles AUX PRIX DE GROS A CREDIT 50, Chaussée d'Antin REX
La Joie de Travailler sans rhumatismes après 50 ans
Suivez à domicile cette Cure Minérale contre l'acide urique

AVEC l'âge, l'estomac et l'intestin fatigués digèrent au ralenti ; dans le foie la bile raréfiée arrive mal ; dans les reins 9 millions de petits canaux "bloqués" peu à peu ne peuvent plus filtrer tout l'acide urique. Les déchets s'accumulent et tournent en poisons qui causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. Chaque matin, soulagez l'intestin et les reins, en prenant dans le déjeuner ou dans de l'eau chaude une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux agissant à la façon des eaux de sources thermales réputées (telles que celles de Carlsbad et d'Epsom), vous obligent à évacuer naturellement et complètement. Les poisons sont dissous et expulsés au fur et à mesure qu'ils se forment : Les douleurs de l'acide urique sont rapidement soulagées. La digestion devient facile. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez demain matin à prendre vos sels Kruschen. Toutes Pharmacies. (Visa n° 21 P. 4961).

A TOUT PASSY
SOLDE du 9 au 15 Décembre
Rayon Couture
Robes dep. 2.000 - Manteaux dep. 5.000
65, rue de Passy

PENDANT UN MOIS GRANDE vente-réclame
CHAMBRES à COUCHER à partir de 28.500

RONCE DE NOYER VERNIE A DOUCINES
GRAND CHOIX DE SALLES A MANGER, COSYS, CANAPÉS-LITS, FAUTEUILS CUIR
LE ROI DU MEUBLE
87, Bd DE SÉBASTOPOL - PARIS-2e
CATALOGUE GRATUIT sur DEMANDE

ARNELL FOURRURES 92, CHAMPS-ELYSEES
VENTE RÉCLAME
les 9, 10 et 11 décembre
UNIQUEMENT EN QUALITES SELECTIONNEES
MANTEAUX PLEINES PEAUX :
MOUTON DORE 35.000 — LOUP BLANC ... 89.000
ASTRAKAN ..... 65.000 — LAPIN depuis 9.500
OPOSSUM ALLONGE 57.000 — SKUNGS, RENARD, CASTOR

12 et 47, PASSAGE CHOISEUL, 21, Bd Montmartre 1, rue Fontaine, 23, Bd Poissonnière

De 830 à 4.150 f.

COUVERTURES
en 130 de large double-face, Jacquard et écossais, tons pastel. - Couvertures coton blanches, toutes tailles. - Quantités limitées. - Venir de préférence le matin.
TEXTILAM
à 20 mètres du Théâtre-Français
3, rue de Richelieu - Métro Palais-Royal

MARIAGE PRINCIER
Avec le colt, prenez un MOULIN A VENT, le Bourgogne souple et fruité, enrobé d'un bouquet soyeux.

Courte et Boune disent certains
Pourquoi Courte ?
la vie peut être
Longue et Boune
en désintoxiquant à temps l'organisme

VITTEL
GRANDE SOURCE POUR LES REINS
SOURCE HEPAR POUR LE FOIE
A JEUN LE MATIN ET AUX REPAS

STUDIOS LUXUEUX JOUR ET NUIT
9, RUE MONSIGNY * OPERA 57-64 ET 21-57

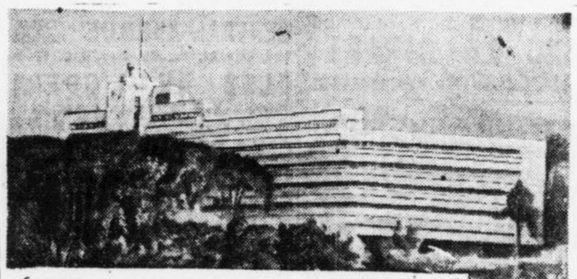
Latitude 43
St TROPEZ (VAR)
Sur la Côte d'Azur, dans un parc enchanteur avec vue splendide sur la mer, vous pouvez ACHETER UN STUDIO, ou UN APPARTEMENT ULTRA MODERNE DE 1 A 6 PIECES, avec solarium privé, s. de b., cuisine, téléphone, courant force, garage, chambre de bonne, cave, etc... mobilier disponible.
A 200 mètres : piscine olympique, piscine pour enfants, casino, restaurant, dancing, etc...
Ventes de magasins sur avenue près Casino.
Ventes dans le parc de très beaux lots de terrains boisés aménagés.
S'adresser : sur place Tél. 3-31, ou chez Me COMBE, notaire à Fréjus, Tél. 5, ou agence AEGITNA, place de la Gare, à Cannes. Tél. 922-01.
Renseignements à Paris : Elysées 67-95 et Balzac 01-60.

L'HEBDO DU ROMAN DESSINE
TOUS LES MERCREDIS 24 PAGES
Nous Deux
PUBLIE CETTE SEMAINE - UN BAISER SOUS LES ÉTOILES

C'est une perfection...
BEAUTÉ ★ JEUNESSE
Mes amies me l'avaient recommandée, je ne voulais pas y croire, je suis conquise
La nouvelle poudre L.T. PIVER C'est une perfection !

La Nouvelle Poudre L.T. PIVER
FINE * LÉGÈRE * ADHÉRENTE DÉLICIEUSEMENT PARFUMÉE
N'attendez pas demain, essayez-la dès aujourd'hui
PARFUMERIE L.T. PIVER PARIS FONDÉE EN 1774

ULCERES VARIQUEUX
Peut-être, depuis des mois, vous soignez-vous sans qu'aucun traitement ait pu provoquer la disparition complète du mal
C'est que, pour venir à bout d'un eczéma et surtout d'un ulcère variqueux, il faut un pansement à la fois calmant, désinfectant, sans être irritant, et capable de réveiller la vitalité des tissus en activant la cicatrisation
Ces qualités sont les caractéristiques mêmes de l'Eau Précieuse Dépensier, qui présente de plus l'avantage de la rapidité d'action, de la facilité d'emploi et de la propreté. Toutes Pharmacies. Visa N° 763 P. 1720

ACHAT BRILLANTS au maximum
27 TOUS BIJOUX, PIECES ARGENT
bd Italiens Société Hor Suisse

Chaque jour le Compt. Marivaux achète au plus haut cours, payement comptant
BIJOUX BRILLANTS ARGENTERIE anciens ou modernes
13, bd Italiens. Entr. : 13, r. Marivaux (2e étage - Ascenseur)

Paris-presse l'intransigeant
100, rue de Richelieu, Paris (2e)
Téléph. : RIChelieu 81-55, 56, 57, 58
Adr. télég. : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS 4154-31
Les directeurs-gérants : Philippe BARRES, Eve CURIE
SOCIÉTÉ NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE
IMPRIM RICHELIEU 100, rue Richelieu Paris 2e
Le 8 décembre 1948, « Paris-presse-l'intransigeant » a été tiré à 402.950 exemplaires.
1 2 3 5 6 A B C D
3. Paris-presse-l'intran (d)

SPECTACLES DE PARIS

THEATRES

Opéra-Comique, 20 h. 15, La Tosca.
Comédie-Française (Salle Richelieu), 20 h. 45, Le Misanthrope.
Comédie-Française (Salle Luxembourg), 20 h. 45, La Brouille.
Alhambra, 20 h. 30, Le Chevalier Bayard.
Ambassadeurs, 21 h., Ns ir. à Valparaiso.
Ambigu, 15 h., Riquet à la Houppe.
Antoine, 20 h. 45, Les Mains sales.
Atelier, 21 h., Le Revizor.
Athénée, 21 h., Dom Juan.
Bouffes-Parisiens, 21 h., Le Mari ne compte pas.
Cadet-Roussel, 15 h., Kiriki.
Capucines, 20 h. 45, La Folle époque.
Chapiteau, 21 h., Quelq. pas ds le cirage.
Châtelet, 20 h. 15, L'Auberge du Cheval Blanc.
Comédie-Chps-Elysées, 21 h., La Marguerite.
Comédie-Wagram, 21 h., Interd. au public
Edouard-VII, 21 h., Joyeux chagrins.
Etoile, 21 h., Plume au vent.
Gaîté-Lyrique, 20 h. 30, Grande-Duchesse
Gaîté-Montp., 21 h., La Fenêtre de Stéphanie.
Gramont, 21 h., Semaine anglaise.
Grand-Guignol, 21 h., Crime dans une maison de fous.
Huchette, 21 h., La Fête noire.
Humour, 20 h. 45, La Femme de Tobie.
La Bruyère, 21 h., Branquignol.
Madeleine, 21 h., Les Enfants d'Edouard.
Marigny, 20 h. 45, L'Etat de siège.
Michel, 21 h., Zibeline.
Michodière, 21 h., Les Œufs d'autruche.
Mogador, 20 h. 30, Violettes impériales.
Monceau, 20 h. 45, Quand le chat n'est pas là.
Montparnasse-Baty, 21 h., 107.
Noctambules, 21 h., Mort de Tarelkine.
Nouveautés, 21 h., La Petite Hutte.
Œuvre, 21 h., Le Voleur d'enfants.
Palais-Royal, 20 h. 45, Une nuit chez vous, Madame !
Pte-St-Martin, 21 h., La Vérité toute nue
Potinière, 21 h., L'Extravag. Théodora.
Sarah-Bernhardt, 21 h., Ces Dames aux chapeaux verts.
Studio Ch.-Elysées, 21 h., Danse de mort.
Th. de Paris, 20 h. 45, Katherine Dunham.
Variétés, 21 h., Aux Deux-Colombes.
Vx-Colombier, 20 h. 45, Luc. et l.boucher.
RELACHE : Opéra, Rochefort, Daunou, Gymnase, Mathurins, Renaissance, Saint-Georges, Théâtre des Champs-Elysées, Verlaine.

CINEMAS

FILMS FRANÇAIS

Agriculteurs, Le Diable boiteux.
Apollo, Danse de mort.
Astor, Scandale.
Aubert-Palace, Les Parents terribles.
César, Le Diable boiteux.
Colisée, Les Parents terribles.
Demours, Nuit blanche.
Empire, Danse de mort.
Ermitage, Scandale.
Gaumont-Palace, Parade du temps perdu
Gaumont-Théâtre, Les Parents terribles.
Impérial, Le Diable boiteux.
La Royale, L'Aigle à deux têtes.
Lord-Byron, La Femme que j'ai assassin.
Madeleine, La Belle Meunière.
Marbeuf, Métier de fous.
Marignan, Aux yeux du souvenir.
Marivaux, Aux yeux du souvenir.
Olympia, La Femme que j'ai assassinée.
Paramount, Métier de fous.
Plaza, Danse de mort.
Rex, Parade du temps perdu.
Royal-Haussmann (Méliès), Maintenant, on peut le dire.
Royal-Haussm. (Clb), L'Aigle à 2 têtes.
Royal-Haussmann (Studio), Carnet de bal
Studio Parnasse, Festival du film surréaliste.
Ursulines, Le Diable boiteux.

FILMS ETRANGERS DOUBLES

Bonaparte, Les Enchaînés.
California, Le Chemin du péché.
Caméo, Sang et or.
Cinécran, Olivier Twist.
Ciné-Michodière, Bonne à tout faire.
Ciné Opéra, La Reine de l'argent.
Cinévog, Honni soit qui mal y pense.
Cinémonde, Ambre.
Eldorado, Tarzan et la chasseresse.
Français, Confession de la Nuit.
Gaité-Rochechouart, Deux nigauds dans le manoir hanté.
Gaité-Clichy, Confession de la nuit.
Helder, Sept ans de malheur.
Images, La Bête aux cinq doigts.
Les Vedettes, Boules de feu.
Lynx, Sang et or.
Max-Linder, Arc de Triomphe.
Midi-Minuit, Oscar.
Moulin-Rouge, Arc de Triomphe.
New-York, Le Siège de Sébastopol.
Pagode, Olivier Twist.
Palace, Sang et volupté.
Pereire Palace, Dernière étape.
Radio Ciné-Opéra, La Bête aux 5 doigts.
Reflets, La Bête aux 5 doigts.
Régent-Caumartin, Les 4 plumes blanches
Ritz, Maintenant, on peut le dire.
Studio Universel, Sciuscia.
Studio Rivoli, Rapt du rapide 5.
Scala, Sept ans de malheur.
Vivienne, Sept ans de malheur.

FILMS ETRANGERS (vers. orig.)

Artistic, La Flamme sacrée.
Avenue, Ambre.
Balzac, Sept ans de malheur.
Biarritz, Hamlet.
Boul' Mich', Olivier Twist.
Broadway, Le Miracle de la 34e rue.
Ciné Etoile, L'Homme de mes rêves.
Delambre, Do you love me ?
Elysées-Cinéma, Ils étaient tous mes fils.
Le Paris, La Fée blanche.
Monte-Carlo, La Bête aux 5 doigts.
Napoléon, Sang et or.
Normandie, Arc de Triomphe.
Panthéon, Blanche Fury.
Portiques, Confesison dans la nuit.
Studio Etoile, Le Procès.
Studio Raspail 216, M. Smith au Sénat.
Triomphe, Le Crime était presque parfait

MUSIC-HALLS

A.B.C., 21 h., Marie Dubas.
Bobino, 21 h., Quatre jours à Paris.
Casino-Montparnasse, 21 h., Dieudonné, I. de Trébert.
Central de la Chanson, 21 h., Lucienne Delyle.
Européen, 21 h., Voici Marseille (Alibert)
Folies-Bergère, 20 h. 15, C'est de la folie.
Mayol, 21 h., Grande revue d'automne.
Tabarin, 21 h. 30, Ambiance.

CAPITAINE de CASTILLE

Récit inédit tiré du film 20 th. Century-Fox : Captain from Castille, réalisé par Henry King, d'après le roman de Samuel Shellabarger. Copyright 1948 by « Paris- presse-l'intransigeant » and « 20 th. Century-Fox ». Voir « Paris-presse-l'intransigeant » à partir du 6 dé cembre 1948.

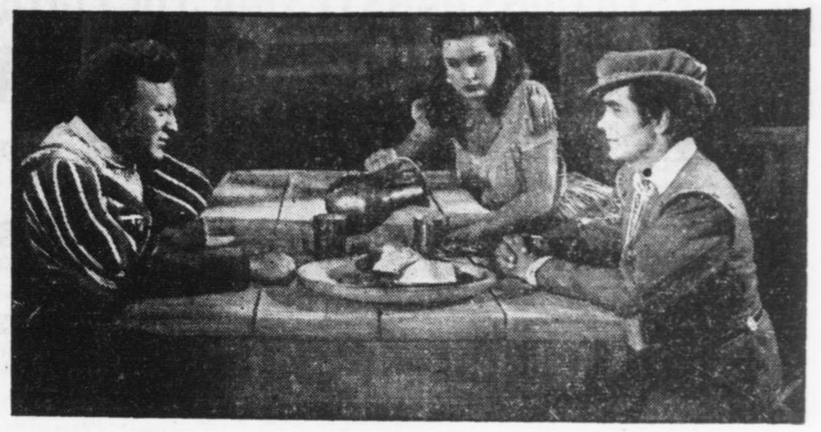

Résumé des chapitres précédents. — *Le jeune et beau Pedro de Vargas, noble castillan, a aidé Coatl, esclave indien du puissant Diego de Silva, à s'enfuir. Il a ensuite défendu des valets et des chiens de Silva une jeune servante d'auberge, Catana.*

— Nous y voici, Catana, fit Pedro en arrivant devant le petit mur qui fermait la cour de l'auberge, tiens-toi bien, nous allons sauter !

Le gros Lopez accourut, se confondit en salutations. Catana, volubile, lui expliqua l'affaire. Pedro certifia qu'il n'y avait aucune faute de la part de la jeune servante.

Mais Lopez savait combien le senor da Silva était puissant. En prononçant son nom, l'aubergiste baissait peureusement la voix. Après tout, bast ! La nappe était réparable ! Il oubliait tout !

Le jeune cavalier entra. Installé à une table, un personnage salua poliment Pedro. C'était un gros homme au visage rouge et truculent. Il s'approcha et dit :

— Permettez, senor ! Mon nom est Juan Garcia.

— Je m'appelle Pedro de Vargas ! répondit le jeune homme, courtois, mais surpris.

Le gros homme fit une moue admirative :

— Le fils de don Francisco de Vargas !... Un fier cavalier ! Qui ne le connait ? J'entends bien souvent parler de lui, comme tout un chacun. Faites-moi l'honneur, caballero, de vous joindre à moi pour porter sa santé. Aubergiste ! Du malaga ! Et du vrai !... Oui, poursuivit-il, au Nouveau Monde, les anciens de la guerre des Maures et ceux de la guerre d'Italie parlent avec éloges de votre noble père, senor !

— Au Nouveau Monde ! s'exclama le jeune Castillan. Vous étiez donc au Nouveau Monde, senor ? Le visage tendu avidement, Pedro questionna son nouvel ami.

— J'y suis demeuré dix ans, répondit Juan Garcia. J'ai débarqué voici deux jours à Fonlucar... Ah ! Jeune homme ! Nouveau Monde, Nouveau Monde et voilà votre imagination en feu ! Eh bien, oui, c'est vrai ! Des royaumes, des empires, des monceaux d'or qui attendent le premier chevalier assez hardi pour en faire la conquête...

Ses yeux semblaient contempler une vision de rêve. En face de lui, Pedro n'était pas moins perdu dans une lointaine songerie.

— Je n'y ai pas mal réussi, reprit Garcia. Ma part, dans une propriété de Sante-Domingo, m'a rapporté deux mille ducats d'or.

Mais Juan Garcia ne buvait pas, et Pedro lui en fit la remarque.

— Voilà, reprit Garcia, poussé décidément aux confidences par le visage franc et loyal de Pedro, quand je suis à jeun, je suis un homme comme les autres. Mais si je bois, je deviens une sorte de bête, j'ai envie de tuer... On dirait un démon en moi !

Pedro vida son gobelet, puis se leva pour partir, avec des remerciements. Juan Garcia s'enquit :

— Allez-vous du côté de Jaen ? Je vous accompagne, si vous permettez...

(A suivre.)

TEXTE DU PROJET DE REFORME FISCALE

(Suite de la première page.)

1° Une taxe proportionnelle frappant, uniformément, sous déduction seulement d'une décote dégressive, tous les revenus précédemment atteints par les impôts cédulaires ;

2° une surtaxe progressive — dont l'économie est analogue à celle de l'impôt général actuel — frappant, sous déduction d'un abattement à la base, le revenu net global des contribuables et pour l'établissement de laquelle il sera tenu compte de la situation de famille.

Mais cette taxe et cette surtaxe ne constituent, en réalité, que deux éléments d'un même impôt, toutes compensations devant notamment être opérées entre la taxe et la surtaxe en cas de dégrèvement ou d'insuffisance de taxation affectant l'une ou l'autre.

En principe, les traitements, salaires, indemnités, émoluments, pensions et rentes viagères seront passibles de la taxe proportionnelle, au même titre que les autres revenus.

Toutfois, l'article 68 du présent décret prévoyant, d'une part, que les sommes payées à titre de traitements, salaires, indemnités et émoluments, ainsi que les pensions de retraite donneront lieu — jusqu'à une date qui sera fixée par décret — à un versement forfaitaire égal à 5 p. 100 (ou 3 p. 100) de leur montant à la charge de l'employeur ou des organismes payeurs et, d'autre part, que les revenus soumis à ce versement ne seront pas compris dans les bases de la taxe proportionnelle, il en résulte qu'en fait, seules seront, jusqu'à nouvel ordre, effectivement soumises à ladite taxe les rentes viagères et les pensions privées non visées par ledit article.

Son champ d'application

L'article 4 énumère les personnes imposables : ce sont toutes les personnes physiques qui sont actuellement passibles, soit de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, ou de l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole, de l'impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères, de l'impôt sur les bénéfices de professions non commerciales, de la contribution foncière ou de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, soit de l'impôt général sur le revenu.

Le champ d'application du nouvel impôt est donc en fait le même que celui des impôts cédulaires et de l'impôt général sur le revenu.

En cas de décès du contribuable, l'impôt afférent aux bénéfices ou revenus non encore taxés sera établi au nom du défunt et à la charge de la succession.

Base et mode d'imposition

Actuellement, les impôts cédulaires, exception faite de l'impôt sur les traitements et salaires, et de l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales sont établis, au titre d'une année déterminée, d'après les bénéfices ou revenus réalisés ou perçus par le contribuable, au cours de l'année précédente.

Modifiant cette règle, l'article 5 dispose que l'impôt portera désormais chaque année sur le montant des bénéfices ou revenus de ladite année.

Cet article transpose, d'autre part, dans le cadre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la définition du revenu imposable donnée, en matière d'impôt général sur le revenu, par l'article 111-1 du Code général des impôts directs et d'après laquelle ce revenu est constitué par l'excedent du produit brut, y compris la valeur des profits et avantages dont le contribuable a joui en nature, sur les dépenses effectuées en vue de l'acquisition et de la conservation du revenu.

Les articles 6 et 7 fixent les lieux d'imposition.

L'article 8 définit les bénéfices industriels et commerciaux.

L'article 9 précise le mode de détermination de ces bénéfices. Il se réfère, en principe, aux règles actuellement en vigueur, en matière d'impôt cédulaire sur les bénéfices industriels et commerciaux.

L'article 10 traite de l'évaluation des stocks.

Il précise tout d'abord, conformément aux règles actuellement en vigueur, d'une part, que les stocks doivent être évalués au prix de revient ou au cours du jour à la clôture de l'exercice si ce cours est inférieur au prix de revient et, d'autre part, que les travaux en cours doivent être évalués au prix de revient.

Ce mode d'évaluation — qui est conforme aux usages généralement admis dans le commerce et l'industrie — est le seul qui puisse en principe être retenu. Il est d'ailleurs, au point de vue fiscal, nettement à l'avantage des entreprises puisque, tout en leur permettant de faire abstraction de la plus-value qui se trouve en puissance dans le stock lorsque le cours du jour est supérieur au prix de revient, il les autorise à tenir compte des moins-values constatées en cas de baisse du cours du jour au-dessous du prix de revient.

Toutefois, il est certain qu'en raison de la hausse des prix, certaines entreprises se trouvent actuellement contraintes, pour reconstituer le stock nécessaire à leurs fabrications, de réinvestir en achats de marchandises une fraction importante de leur recettes. Pour tenir compte de cette situation, une disposition insérée sous l'article 340 du présent projet prévoit, pour 1949, en ce qui concerne lesdites entreprises, une mesure spéciale d'assouplissement.

Bénéfices agricoles

L'article 12 relatif au bénéfice réel de l'exploitation agricole, maintient, en principe, les règles actuelles. Il précise qu'il sera tenu compte pour cette détermination des amortissements correspondant à la durée normale des éléments de l'actif immobilisé, ainsi que de la différence, entre les valeurs des produits et des animaux destinés à la vente à la clôture et à l'ouverture de la période d'imposition.

L'article 13 concerne l'évaluation forfaitaire des bénéfices agricoles. Ils sont déterminés par hectare pour chaque catégorie, ou chaque nature d'exploitation, d'après la valeur des récoltes, et autres produits de la ferme.

En ce qui concerne les exploitations de polyculture, on distinguera, pour le département ou pour chaque région, plusieurs catégories pour chacune desquelles on fixera un bénéfice forfaitaire moyen à l'hectare.

L'exercice du droit d'appel contre les décisions des commissions départementales chargées de fixer les bénéfices forfaitaires et le taux des fermages moyens, subsiste conformément aux règles actuelles.

L'article 15 établit un régime spécial applicable aux exploitations importantes. Il prévoit la constitution dans chaque région agricole d'une catégorie spéciale pour les exploitations de polyculteures employant plus de cinq salariés en sus des membres de la famille.

L'article 19 concerne la dénonciation du forfait, qui est valable pour l'année considérée et les deux années suivantes.

Procédure en cas de conflit

Le texte maintient les règles actuellement prévues du code général des impôts directs sur le report des déficits.

Les articles 20 et 21 indiquent les renseignements et justifications à fournir par le contribuable en cas de dénonciation du forfait ou en vue de cette dénonciation : montant des recettes brutes montant des fermages, montant des salaires payés, montant des intérêts pour les besoins d'exploitation, etc.

L'article 22 est relatif à la procédure d'évaluation des bénéfices agricoles réels.

En cas de désaccord entre l'administration et le contribuable, le conflit est soumis à l'appréciation de la Commission départementale des impôts directs, conformément aux règles du code général des impôts directs.

L'article 24 précise les renseignements à fournir par les propriétaires à l'inspecteur des Contributions directes à chaque renouvellement et modification de bail à portion de fruits.

L'article 25 vise la composition de la commision centrale permanente chargée de fixer les bénéfices agricoles forfaitaires.

Bénéfices des professions non commerciales et revenus assimilés

L'article 28 concerne la définition des professions non commerciales et des revenus y assimilés.

Il vise les professions libérales, les charges et offices dont les titulaires n'ont pas la qualité de commerçants et toutes occupations, exploitations lucratives et sources de profits qui ne correspondent ni à l'exercice d'une profession industrielle, ni à une exploitation agricole ni à la gestion des biens immobiliers.

Le mode de détermination de ces bénéfices est fixé par l'article 29.

Toutefois, lorsque le contribuable est propriétaire de locaux affectés à l'exercice de sa profession, aucune déduction n'est apportée aux bénéfices imposables.

L'article 30 vise la procédure des évaluations des bénéfices imposables.

Et l'article 31 établit un régime spécial applicable aux artistes non domiciliés en France et y donnant des représentations ou des concerts.

Revenus fonciers

Les articles 32, 33, 34 et 35, 36, 37 concernent les revenus fonciers.

Les revenus de capitaux mobiliers font l'objet des articles 38, 39, 40 et 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48.

Les revenus de valeurs mobilières sont visés dans les articles 49 à et les revenus des créances dans les articles 53 à 55.

Les articles 57 à 64 concernant diverses dispositions communes à certaines catégories de revenus.

Calcul de l'impôt

Les articles 64, 65 et 66 concernent l'établissement de la taxe proportionnelle sous une cote unique et son calcul. Elle est fixée à 18 p. 100. L'article 68 dispose que les revenus des capitaux mobiliers qui supportent lors de leurs paiements le précompte de la taxe proportionnelle sont, en principe, passibles, pour le calcul de ladite taxe, du taux de 18 p. 100 également prévu à l'égard des revenus de toutes natures imposables par voie de rôles.

L'article 69, relatif au régime applicable au traitement salaires et à certaines pensions stipule que jusqu'à une date qui sera fixée par décret, les sommes payées à titre de traitements, salaires, indemnité et émoluments, y compris la valeur des avantages en nature, donneront lieu à un versement forfaitaire égal à 5 p. 100 de leur montant au profit du Trésor et à la charge des personnes ou des organismes qui paient les traitements, salaires, indemnités et émoluments.

Les traitements, salaires, indemnités et émoluments soumis à ce versement ne seront pas compris dans les bases de la taxe proportionnelle pour le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû par les bénéficiaires.

Les mêmes dispositions sont applicables aux pensions de retraite servies par l'Etat, les collectivités publiques et les caisses régulièrement autorisées. Le versement forfaitaire mis à la charge des organismes débiteurs de ces pensions est fixé à 3 p. 100 du montant des arrérages desdites pensions.

Les conditions et modalités d'application de ces dispositions, ainsi que les sanctions fiscales applicables en cas d'infraction, seront fixées par décret. Il pourra être prévu par ce décret des règles spéciales pour le calcul du versement forfaitaire en ce qui concerne certaines professions, notamment celles qui relèvent du régime agricole au regard des lois sur la Sécurité sociale.

Les articles 69, 70, 71, relatifs à la surtaxe progressive, précisent leur application conformément au tableau ci-contre :

L'article 72 dispose que, lorsque la taxe proportionnelle sera perçue par voie de précompte, le montant de cette taxe devra être retranché de la cotisation globale due par le contribuable au titre de l'impôt sur le revenu.

Les articles 73 à 75 concernent la perception par voie de rôles et la perception à la source de la taxe proportionnelle appliquées à certains revenus de capitaux mobiliers.

Les articles 77 à 82 visent la perception de cette taxe aux revenus des actions et parts, aux revenus assimilés et aux intérêts et produits des obligations et emprunts négociables.

Les articles 83 à 85 concernent les obligations des contribuables vis-à-vis de l'administration, la vérification des déclarations et la taxation d'office.

Les articles 85 et 86 concernent les majorations d'impôts et stipulent que le contribuable qui n'a pas fait parvenir dans le délai réglementaire sa déclaration est taxé d'office et sa cotisation (taxe proportionnelle et surtaxe) est majorée de 25 p. 100.

Les articles 87 et 90 concernent les dispositions qui sont applicables en cas de cession, en cas de cessation ou de décès.

Les articles 91 à 101 s'appliquent à l'impôt sur les bénéfices des sociétés et autres personnes morales.

L'article 102, qui concerne le calcul de l'impôt, fixe son taux à 24 p. 100.

L'article 103 précise que l'impôt sur les sociétés est établi dans les mêmes conditions et sous les mêmes conditions que l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Les articles 104 et 105 précisent les obligations des personnes morales vis-à-vis de l'administration.

Elles sont tenues de faire des déclarations d'existence de modifications du pacte social et des conditions d'exercice de la profession dans des conditions et délais qui seront fixés par arrêté ministériel. Toute infraction sera sanctionnée dans les mêmes conditions que celles qui frappent les personnes physiques.

L'article 106, qui concerne le recouvrement, déclare que l'impôt est payé au percepteur en quatre termes égaux, détermine provisoirement d'après le résultat du dernier exercice, réglé et calculé sur les quatre cinquièmes du bénéfice imposable, et en ce qui concerne les sociétés nouvellement créées, sur le produit, évalué à 10 pour 100 du capital social.

Les paiements doivent être effectués dans les vingt premiers jours des mois de février, mai et août de chaque année.

Les articles 108 à 113 sont relatifs à la taxe d'apprentissage.

Les articles 114 à 140 concernent diverses dispositions visant les impôts directs : imposition de droits omis, présentations et contenus des déclarations fiscales. Elles précisent notamment que les rôles mis en recouvrement en janvier, février, mars et avril sont exigibles le 1er juillet, mis en recouvrement en mai, juin, juillet et août, le 1er novembre, et ceux mis en recouvrement en septembre, novembre et décembre au 1er mars de l'année suivante.

Une majoration de 10 p. 100 sera appliquée au montant des cotisations ou fraction de cotisations qui n'auront pas été réglées respectivement les 15 juillet, 15 novembre ou 15 mars.

Les articles 136 à 196 portent modification ou suppression de certaines formalités ou suppression de taxes ou droits d'enregistrement.

Les droits de mutation sont traités dans les articles de 197 à 226. Ils visent la détente des tarifs sur les droits de mutation à titre gratuit ou par succession.

C'est ainsi qu'un époux héritant de **son conjoint une somme de 500.000 palera désormais 107.000 francs au lieu de 161.000 francs.**

L'assouplissement de la législation d'enregistrement est également prévu

Impôts indirects

Sont supprimés : la taxe d'encouragement à la production textile, la taxe sur les armes à feu, le droit de timbre sur les actes sous seings privés, sur les affiches, sur les contrôles des marques de fabrique.

Sont également supprimées : les taxes spéciales sur les vins de liqueur et eau-de-vie, ainsi que les taxes spéciales sur les vins, cidres et poirés perçues au profit du front national de solidarité agricole.

De même les droits de circulation sur les boissons sont ainsi fixés :

504 francs par hectolitres pour les vins à appellation contrôlée.

252 francs pour les autres vins.

Sont supprimés : les taxes de 6 et 8 francs par kilogramme de viande au profit du F. N. S. A.

Taxes sur le chiffre d'affaires

La définition du producteur n'est pas changée.

La taxe de 3,50 p. 100 est maintenue pour toutes les opérations prévues antérieurement et pour les affaires réalisées par les lotisseurs et marchands de bien.

Droits de quittance

Les droits de quittance sont fixés ainsi qui suit :

3 francs quand les sommes n'excèdent pas 500 francs ;

5 francs quand les sommes sont comprises entre 1.000 et 5.000 fr. ;

20 francs quand les sommes sont comprises entre 5.000 fr. et 10.000 fr.,

50 francs quand les sommes sont comprises entre 10.000 et 50.000 fr.

Les tarifs du droit de timbre de dimensions pour affiches sont relevés.

Sont renforcés les taux des indemnités pour retard dans le paiement des taxes sur le chiffre d'affaires.

Signalons en outre que la demi-feuille de papier timbré passe maintenant à 75 francs.

Sanctions

Les articles 328 à 335 prévoient des sanctions et l'amnistie fiscale.

Est érigé en délit : le fait pour un commerçant ou tout autre contribuable tenu à une comptabilité, d'omettre de passer en écritures des sommes inexactes ou fictives. La publicité des sanctions est organisée par l'affichage et l'insertion dans les journaux.

L'article 334 prévoit l'amnistie fiscale « pour les contribuables qui n'ont pas satisfait à leurs obligations fiscales et qui se sont ainsi exposés aux sanctions applicables en la matière, sont admis, PENDANT UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE LA PUBLICATION DU PRESENT DECRET, A REGULARISER LEUR SITUATION, en acquittant, indépendamment de l'impôt exigible, une somme égale à 10 p. 100 de cet impôt pour tenir lieu des intérêts et des pénalités de toute nature dont ils sont redevables.

Enfin l'article 335 prévoit la refonte des codes fiscaux pour les mettre en harmonie avec les dispositions du présent décret.

Dispositions transitoires

Les impositions primitives dues au titre des années 1948 et antérieures continueront à être établies, jusqu'à l'expiration des délais de réception, d'après les dispositions en vigueur antérieurement au 1er janvier 1949.

En 1949 l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les revenus des personnes physiques relatifs aux bénéfices et réalisés en 48 seront perçus en 49 sur le montan de ces dits bénéfices ou revenus.

Pour terminer les articles 341 à 353 visent la procédure relative à la perception des impôts sur les bénéfices agricoles, sur les traitements et salaires (régularisation des versements forfaitaires effectués par les employeurs) pour 1948.

Sont également régularisés par ce décret les retenues effectuées sur les bénéfices non commerciaux, que la taxe proportionnelle afférent aux revenus des valeurs mobilières.

Les centimes additionnels perçus au profit des départements des communes sont maintenus au titre provisoire pour 1948.

"Première mondiale" à Nancy

Les Favorites

de Georges Hirsch et Bouchor

(De notre correspondant particulier)

NANCY, 9 décembre.

LORSQUE M. Georges Hirsch, directeur des théâtres lyriques nationaux, voulut faire représenter « Les Favorites », opéra-comique dont il a écrit le livret en collaboration avec Jean Bouchor, c'est au théâtre de Nancy qu'il confia le soin de monter cette œuvre nouvelle. La grande première mondiale en a eu lieu hier soir et a obtenu un franc succès.

« Les Favorites », 4 actes, 7 tableaux est inspiré d'Alexandre Dumas. L'action se situe en 1662 à la Cour de Charles II d'Angleterre, dans une atmosphère qu'« Ambre » a rendue populaire. Les « lyrics » ont été écrits par Louis Hennevé sur de la musique extraite de la vaste production d'Auber, recueillie, réharmonisée et reorchestrée par Charles Cuvillier. De cette heureuse collaboration est née une œuvre de belle allure qui unit une action mouvementée et spirituelle à des scènes de cape et d'épée.

Marcel Lamy, directeur du théâtre de Nancy, a présenté le nouvel opéra-comique dans un cadre luxueux d'une richesse et d'un goût qui ont fait sensation. Les quatre décors dus à Roger Lambolez et Raymond Deshays dépassent en somptuosité tout ce qui avait déjà été osé sur la scène.

Une distribution rarement réunie sur un plateau provincial a fort bien enlevé l'œuvre nouvelle qui n'était pas sans embûches. M. Lamy avait fait appel pour les premiers rôles à Denise Duval, Jeanine Micheau et Louis Arnoult, de l'Opéra, Renée Tarn, Willy Clément et Gérald Etienne, de l'Opéra-Comique. Raymond Delmas, Jacques Pierre, Charles Coussart et le corps de ballet d'Andrée Comte ont eux aussi contribué au succès des « Favorites ».

Horoscope

par M. L. SONDAZ

Jeudi après-midi. — Sagittaire (23 nov.-22 déc.), Lion (23 juil.-22 août), Gémeaux (22 juin-22 juillet), et Poissons (20 fév.-20 mars) seront fertiles en idées ingénieuses. Il faudra beaucoup d'énergie pour les réaliser et cependant elles contiennent des germes de fortune et de stabilité. Porter de l'or et du bleu.

Vendredi matin. — La jeunesse intellectuelle, capable de s'enthousiasmer pour des œuvres généreuses, celle qui cherche à relever les assises morales du monde, pose les jalons d'un plan, dont l'avenir sera le bénéficiaire. Le blanc et le bleu sont ses talismans.

LOUEZ VOS PLACES AGENCE LA MADELEINE 14 B^d DE LA MADELEINE OPE 97-93

THÉATRE DE 10 HEURES
Dernière de "Gaie paix, où ?" qui finit triomphalement son 7e mois.
Vendredi, première de
ROUGE IMPAIR ET... MANQUE
le nouveau spectacle de Raoul-Arnaud
illustré par Sennep
Location Mon. 07-48 et Agences
DIMANCHES MATINÉE 4 HEURES

PORTE-ST-MARTIN
"LA VÉRITÉ TOUTE NUE"
5 DERNIERES REPRESENTAT.

THEATRE de L'ETOILE
Jusqu'au dim. 19 déc. seulement !
La triomphale opérette de
Jean NOHAIN et Claude PINGAULT
PLUME AU VENT
T. l. s. 21 h. sf Mardi - Mat. Dim., 15 h.

Jugez par vous-mêmes !
3.700 ENTREES EN UN SEUL JOUR
(5 SEANCES DANS UNE SALLE DE 700 PLACES)
La Belle Meunière
UN FILM DE MARCEL PAGNOL DE L'ACADEMIE FRANÇAISE
EN PROCÉDÉ ROUXCOLOR
au cinéma MADELEINE

ON RIT
à l'EUROPEEN
avec ALIBERT dans
VOICI MARSEILLE
Tous les soirs à 21h. mat. lundi, dimanche

TAVERNE des CH. ELYSÉES
21, avenue des Champs-Elysées
Jeudi 9 déc., ouverture de
CENTRAL - AVENUE
on dansera avec
FRED ADISON
et ses nouvelles formations
Spectacle demi - burlesque
DU TONNERRE ! ! !
sur les idées de J.-J. Brissac
avec
MATHILDE CASADESUS
CHRISTIANE BLONDELL
SYTA PASCUAL - FANIA
MARIA REMUSAT
De 16 h. à 19 h. : THÉ DANSANT
A partir de 21 heures :
DANCING - DINERS - SOUPERS
Au thé, consomm. 200 fr. En soirée 300 fr.
BAL. 19-30

TH. DE LA MADELEINE
DENISE GREY - ROBERT PIZANI - ROGER TREVILLE
et ANDRE BRULE
triomphent dans
LES ENFANTS D'EDOUARD
Comédie gaie de Marc-Gilbert SAUVAJON
Location ouverte pour le REVEILLON

OLYMPIA UNE RÉALISATION DE J. DANIEL-NORMAN
La femme que j'ai assassinée
PRODUCTION CODO-CINEMA
ARMAND BERNARD PIERRE LARQUEY MICHELINE FRANCEY CHARLES VANEL

Un immense succès de rire !
AU THEATRE DU CHAPITEAU 1, PLACE PIGALLE TRU. 13-26
MAX REVOL porte le Burlesque à une espèce de perfection. C.-M. BERNANOSE (Ce Matin).
La réussite est parfaite. Ce succès mérite un grand salut. M. L. (Spectateur).
Vous devez voir :
QUELQUES PAS DANS LE CIRAGE
BURLESQUE de MAX REVOL

PARAMOUNT
MÉTIER DE FOUS
UFPC
MARBEUF

CIRQUE D'HIVER
Aujourd'hui, matinée à 15 h.
BOUGLIONE
présente ce qu'aucun cirque ne peut présenter en Europe
SES FAUVES
SA CAVALERIE
2 grandes troupes de clowns :
ROLPH et ZAVATTA
PIPO et RHUM
et le
TOURBILLON de la MORT
sous la coupole du cirque
DIMANCHE 2 mat., 14 h., 17 h.
Jeudi, samedi, mat. à 15 heures
TOUS LES SOIRS à 20 h 45
SALLE CHAUFFEE

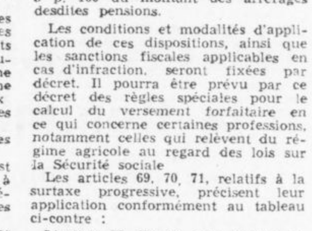

MACARIO dans 7 ANS DE MALHEURS !...
90 minutes de fou-rire !

MONTPARNASSE - G. BATY
5 DERNIÈRES
107'
MARGUERITE JAMOIS
JACQUES DUMESNIL

Paris la nuit
Les Maisons figurant (par ordre alphabétique) dans cette rubrique, diffèrent, bien entendu, par leur caractère, leur ambiance et leur programme, mais toutes, sans exception, sont animées du même désir de vous faire passer une agréable soirée et de continuer à maintenir la renommée de la « Ville Lumière », à laquelle elles ont toujours largement contribué.

AIGLON 11, rue de Berri - BAL. 44-32 Thé dans. 17 h. - Cab. 22 h.
AMIRAL 4, r. Arsène-Houssaye (Etoile). BAL. 56-66
CAPRICE VIENNOIS 59, r. Pigalle. TRI. 10-27
CARROLL'S 36, rue de Ponthieu ch. frede. Ely. 46-60
CASANOVA 2, avenue Rachel MON. 93-96
CENTRAL AVENUE FRED ADISON Thé, soir. 21, av. Ch.-Elys. BAL. 19-30
CLUB DE L'OPÉRA Diners - Suzy SOLIDOR Renée LAMY 19, rue Joubert - TRI. 44-73 et 88-09
CLUB DE PARIS 4, r. J.-Mermoz ELY. 20-38 Diners, Soupers TOUTE LA NUIT
CLUB DES CH.-ÉLYSÉES 15, av. Montaigne. Ely. 73-90. - Bernard HILDA
CORSAIRE 14, rue de Marignan ELY. 59-37 Diners - Renée LEBAS, Roger NICOLAS
FÉTICHE Chez MOUNE 2, rue Frochot (Pigalle) Sam. dim. thé. apér. dans. 17 à 20 h.
FLORENCE 61, rue Blanche, 61 TRI. 20-32
FROU-FROU 13, bd Edgar-Quinet Revue Burlesque
NIGHT CLUB 6, r. Ars.-Houssaye (Etoile) ELY. 63-12
PERROQUET 49, r. de Ponthieu O'DETT
TROUBADOUR 7, r. Fromentin TRI. 44-43
MEME VOGUE
CARROUSSEL 40, r. du Colisée (Ch-Él) Bal. 11.68
PARNASSE 9, rue Delambre, 9 (Montp.). Dan. 81-25
Mme ARTHUR 75 b., r. d. Martyrs (Montm) Mon. 28-62
MEME SUCCES

SA MAJESTE
Chez Ledoyen
HENRI BRY
Tous les soirs à 11 h. 30
LEO FULD
et un programme exceptionnel
Réservation : ANJ. 43-30

CINE BOUL'MICH
OLIVER TWIST
43, Bd SAINT MICHEL

RETOUR DE NEW-YORK
K. TER-ABRAMOFF
Joue au DINERS du PETROGRAD
av. ZAROUDNAYA et WLADIMIROVA
1, rue Pierre-le-Grand - CAR. 41-17

LA ROYALE
Pl. DE LA MADELEINE
ROYAL HAUSSMANN
RICHELIEU - DROUOT
EDWIGE FEUILLERE
JEAN MARAIS
DANS
L'AIGLE A DEUX TÊTES
UN FILM DE Jean Cocteau

PRO 93-85 LOUEZ VOS PLACES 6, CHAUSSEE-D'ANTIN
Sports Tourisme & Spectacles

A MONTMARTRE
8, rue Tardieu, 8. - Tél

EN ITALIE

NYERS, premier butteur du championnat, juge le "calcio" trop brutal...

MILAN. — L'équipe du Torino, champion d'Italie de football, a dû attendre la treizième journée du championnat pour réussir à se placer en tête du classement général avec un seul point d'avance.

On doit prévoir que, dans l'avenir, on la fera difficilement reculer, car si elle n'a pas cherché à se renforcer comme ses adversaires par des joueurs étrangers, et payé de trente à quarante millions de lires pour leur transfert, elle a conservé toutes ses étoiles et dispose de nombreux jeunes en réserve.

Nous avons cherché à connaître l'opinion de Nyers, ancien joueur du Stade Français, devenu le favori de la foule italienne et qui tient brillamment la tête des buteurs du championnat, sur le football italien et les équipes qui le disputent.

Nyers ne voudrait pas être trop sévère dans son jugement sur ses adversaires. Mais il nous confiait qu'on exagérait en faisant sur le terrain très peu de football et trop de bagarre, et que les coups de pied visaient plus souvent les chevilles et les genoux que le ballon.

Il nous a déclaré :

— Je ne recomprends pas pourquoi les dirigeants de la Fédération italienne, et surtout les arbitres, ne freinent pas le jeu brutal.

» A cette allure, une équipe comme Juventus de Turin ou la mienne n'arriveront pas à finir le championnat et deviendront des infirmeries pour éclopés.

» La presse italienne devrait aussi s'en mêler et obtenir qu'on joue plus correctement. »

Quant au Torino, Nyers pense qu'il sera difficilement battable cette année et ne croit pas que le Lucques puisse conserver la deuxième place au classement devant son équipe ou celle de Juventus.

Aldo BORELLA.

ABDERRAZAK contre L'ATHLETICO
on en parle au Stade

Le Stade commence déjà à s'inquiéter de son match contre l'Athletico le lendemain de Noël, à Colombes, tant par le fait que les Grégoire, Grillon, Aston, Hon et autres vont retrouver leurs amis Ben Barek et Domingo, que par celui que l'équipe madrilène s'annonce très forte...

— Elle ne comporte pas moins de sept internationaux, nous disait hier M. Malaud, mais vous ne reverrez que deux joueurs de l'équipe qui vint à Paris en avril. L'Athletico a fait peau neuve...

Et il paraît qu'il ne s'arrêtera pas là, car les milieux madrilènes annoncent, sous le manteau, la venue probable d'Herrera pour la saison prochaine...

Bruits pour bruits, celui qui court avec insistance rue Saint-Lazare, semble bien plus fondé : c'est celui de la présence d'Abderrazak dans les rangs parisiens contre l'Athletico.

La « Perle noire » face à face avec son successeur... opposition qui ne manquerait ni d'attraits, ni de... couleur ! — *M. Cazeau.*

Nordahl et Carlsson dimanche au Parc

STOCKHOLM. — Pour jouer contre l'Entente Racing-Stade Red Star, Stockholm va s'efforcer de composer son équipe avec les meilleurs joueurs de Norrkœping et de l'A.I.K. La formation comprendrait six des joueurs qui participèrent et remportèrent le Tournoi olympique, et parmi eux Gunnar Nordahl et Garvis-Carlsson. — J. BERMAN.

ARNAUDEAU émule de CUISSARD

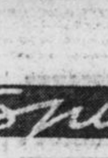

La formation parisienne sélectionnée par M. Gaston Barreau pour rencontrer le onze de l'A.I.K. Stockholm, dimanche, au Parc des Princes, n'a pas été critiquée.

On a dit que M. Barreau n'a pas retenu Nikolitch parce que celui-ci est étranger, c'est possible, mais cela donnera l'occasion à l'ex-Girondin Arnaudeau d'occuper une place nouvelle dans une équipe.

Ayant débuté au football comme ailier gauche, poste où il fut sélectionné pour l'équipe de France, Henri Arnaudeau, joueur très doué mais lymphatique, devint ensuite avant centre, puis arrière gauche et enfin demi aile. A tous ces postes il démontra brillamment ses qualités de footballeur né, mais si, comme Cuissard, Arnaudeau est un joueur protée, il n'a pas l'activité du Stéphanois.

Qu'attend-il pour imiter complètement celui-ci ?

La venue au Red Star du Suédois Carlsson qui, lui, est débordant d'activité, est à même d'entraîner Arnaudeau à jouer d'une façon plus soutenue, ce qui servirait grandement son club. — L. G.

Atletico de Madrid offre 15 millions à Carlsson

STOCKHOLM. (Par câble). — Le club de Ben Barek offre à Garvas Carlsson quinze millions de francs pour jouer à l'Atletico.

La presse espagnole appelle le Suédois « El Famoso interio ». Ben Barek insiste de son côté : « Carlsson doit jouer en Espagne ! ».

Interviévé, Carlsson déclare qu'il veut rester amateur et jouer au Stade Français. Il débutera à Paris dimanche dans l'équipe de Stockholm qui doit rencontrer le Stade-Red Star. — Jules BERMAN.

ROBINSON réclame CERDAN « pour le titre »

« Je ferai le poids » affirme-t-il

NEW-YORK (par câble) Ray Sugar Robinson, l'actuel champion du monde des welters réclame de combattre Cerdan pour le titre mondial des moyens...

— Je suis très capable de faire le poids, affirme-t-il, mais je ne le ferai qu'à la condition de rencontrer Cerdan, titre en jeu.

Et d'ajouter :

» Si je bats Belloise, et que je sois agréé comme challenger de Cerdan, j'abandonnerai ma couronne des welters. »

MOUGIN en vedette aux U.S.A.

Le professeur manager Edmond Mougin a reçu ce matin de bonnes nouvelles de son fils, Jean Mougin, l'ex-champion de France des poids légers.

Celui-ci vient de remporter sa 8e victoire aux Etats-Unis en battant de nouveau Tommy Vergas aux points à Thonix.

Edmond Mougin nous a annoncé également l'arrivée à Paris, ce matin, de Serivano, un bon boxeur nord-africain, qui débutera prochainement.

A CONFLANS SAINTE-HONORINE

Entre deux coups de fusil *les "Stock brothers"* font un combat tous les soirs

« Si vous voulez assister à l'entraînement des frères Stock, venez vers 17 heures demain », nous avait précisé Josié, leur manager.

Demain, c'était hier et, à l'heure dite, sur la place de la Mairie, de Conflans-Sainte-Honorine, nous vîmes arriver, fusil en bandoulière, le trio local.

— Nous revenons bredouilles, enchaîna Josié, mais hier, par contre, Jean mit « knock-out » deux pigeons et un lièvre de sept livres. Ce sont d'ailleurs des fanatiques de la chasse et, tous les jours ou presque, ils courent la plaine d'Achères en quête de gibier.

Tandis que Josié nous vantait les qualités de ses poulains en tant que chasseurs, nous entrâmes dans la salle municipale où ceux-ci furent en tenue rapidement.

Deux rounds de shadow pour s'échauffer et les « Stock Brothers » enjambèrent les cordes du ring gantés de 10 onces. Le combat — c'en était un — dura 6 rounds.

— Ces jours derniers, nous disait Josié ils effectuèrent quelques rounds face à Henriot, Lepercq et De Sarrazin qui se mettaient en « fausse-garde ». Mais aujourd'hui comme vous venez de le constater c'est le vrai travail qui commence Il se terminera vendredi soir. Samedi et dimanche ils se borneront à travailler légèrement.

« J'envisage le combat de Jean comme une mise au point, car il n'était pas battu lors de son premier match avec Charron. Je ne vous cache pas, d'autre part, que j'ai grande confiance. D'ailleurs le combat est d'importance puisque le vainqueur sera opposé à Van Dam et se rapporchera ainsi du titre européen. Quant à Gilbert, après son net succès sur Walzack, je crois qu'il confirmera sa première victoire sur Degouve. »

— Gilbert restera-t-il poids moyen ?

— J'envisage de le faire redescendre aux welters afin de défier le vainqueur du championnat Ritter-Walzack. Ayant battu le tenant, j'espère que son défi sera accepté par la F.F.B.

Josié, on le voit, ambitionne de posséder deux champions de France dans son team. En tout cas, il est fort probable, si Gilbert reste à poids moyen, qu'il ne rencontrerait jamais son frère en combat

— Pourtant, disait un supporter, ils se tirent des « bourres » terribles à l'entraînement qui valent bien un combat.

Oui mais voilà, l'esprit d'un combat est tout de même différent.

« Nuance, dirait Huat, il y a une nuance. » — Louis TOMASINI.

Ce que l'on ne verra pas en combat...

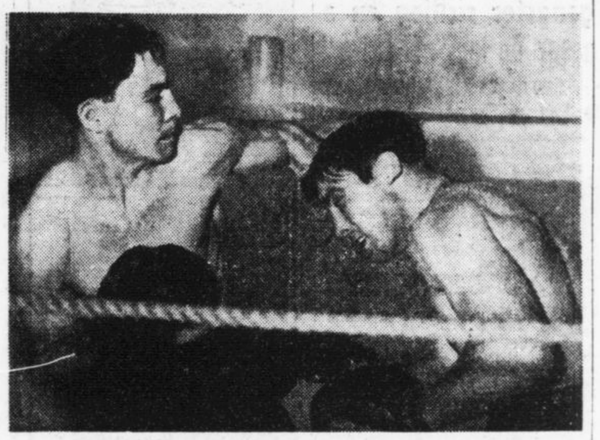

... mais ce que l'on peut voir à l'entraînement où Jean et Gilbert Stock (à gauche) se tirent quotidiennement la bourre.

La revanche Kouidri-Walzack est signée

ALGER (par câble). — Sans attendre le résultat du combat qu'il doit livrer samedi prochain contre Claude Ritter, l'ancien champion de France, Omar Kouidri, a signé le contrat du match devant l'opposer le 8 janvier à Jean Walzack.

Ce sera la revanche du championnat de France, mais sans titre en jeu. La rencontre a d'ailleurs été conclue à 69 kilos.

Au cours de la même soirée, Albert Yvel étrennera son titre des mi-lourds, probablement contre Tontini.

Claude Ritter doit arriver aujourd'hui jeudi à Alger en compagnie d'Escudié, de Caulet et leurs managers. Escudié boxera Juri VII samedi soir et Caulet Robert Safrani. — Emile BREUIL.

La tournée des rugbymen d'Australie dans le Sud...

La Ligue de rugby à treize, qui ne connaît plus Paris puisqu'elle n'y a plus de club et n'y joue aucun match international, vient de fixer définitivement comme suit la tournée des Australiens dans le sud de la France.

Ceux-ci traverseront la capitale le 22 décembre pour se rendre à Toulouse directement. Dès lors le calendrier sera le suivant :

25 décembre: Pyrénées contre Australie à Toulouse ; 26 : Catalans de France contre Australie à Perpignan; 2 janvier : Carcassonne contre Australie à Carcassonne.

9 janvier : France-Australie à Marseille (arbitre M. Dobson); 112: match de démonstration à Cannes; 16 : Lyon contre Australie à Lyon.

22 janvier : France-Australie (2e match) à Bordeaux.

Les Suédois à Paris demain à 15 heures

Les dirigeants de l'équipe suédoise qui rencontrera dimanche l'Entente parisienne ont télégraphié ce matin qu'ils arriveraient demain vendredi à 15 heures à Paris.

Ils seront accompagnés de l'interdroit de Norkoepping, Liedholm, qui fut sélectionné dans l'équipe olympique de Suède au poste d'ailier gauche.

PRIMO CARNERA redevient champion du monde, mais ...en lutte

BALTIMORE (par câble). — *Gaston-Charles Raymond a assisté, hier soir, au Coliseum, à un match comptant pour le championnat du monde de lutte, opposant l'un à l'autre deux anciens boxeurs réputés : Primo Carnera et Tony Galento, véritable bombonne de 110 kilos. Les Français ont bien ri. Naturellement, le colosse italien, qui a retrouvé dans la lutte une nouvelle jeunesse (malgré ses 46 ans et ses 122 kilos), triompha en envoyant Galento de l'autre côté des cordes.*

Michael Leone, devenu la « Terreur italienne », se fit corriger par le Suédois Pete Petterson. — S. St.

Joe Louis et Billy Conn face à face

NEW-YORK. — Demain au stadium de Chicago, Joé Louis et Billy Conn vont se retrouver face à face mais non en combat. Ils doivent faire en effet une exhibition en six rounds pour laquelle Billy Conn s'est spécialement entraîné. Car il mûrit une idée : revenir dans la grande bataille.

On s'attend à une explication qui ressemblera plus à un match qu'à une exhibition.

● *Il n'y aura plus de réunions de boxe dans cette fin d'année ni à la salle Wagram ni à la Mutualité. Réouverture dans la seconde quinzaine de janvier.*

Le match COPPI-RIOLAND peut aller à la limite...

Le match Coppi-Rioland ira-t-il jusqu'à la limite des 5 kilomètres ?

Avant de répondre à cette question d'actualité — tant est grand l'intérêt que suscite cette rencontre — nous avons consulté le palmarès de Fausto Coppi, poursuiteur au cours de la saison hivernale 1947-1948 à Grenelle.

20 *décembre* : rejoint Blanchet après 3 k. 955, en 5' 4/5 (la rencontre était conclue sur 10 km.).

4 *janvier* : rejoint Peters (champion du monde de poursuite 1946), après 1 km. 720, en 2' 10", et Van Steenbergen après 2 km. 330, en 2'56".

8 *février* : bat Pedersen de 80 mètres sur 4 km., en 5' 12", sans forcer son talent, et rejoint Koblet après 3 km. 450, en 4' 22".

Outre ces exploits individuels, Fausto Coppi, associé à Leoni, ne fit qu'une bouchée, le 7 décembre, de Peters-Bijlter et de Kubler-Plattner!

Hormis Pedersen, Coppi, alors champion du monde de la spécialité, avait rejoint tous ses adversaires, gagnant par k. o.

Si le « campionissimo » se présentait dimanche dans la forme qu'il affirma l'hiver dernier, Rioland n'aurait eu aucune chance... Cependant, sans crainte de se tromper, l'on peut affirmer que Coppi est actuellement dans une condition moins brillante : ses derniers matches en font foi.

Par contre, Rioland, contre Berton et Blanchet, est apparu sous un jour des plus favorables, avec ce punch qui le caractérise dans les grandes circonstances.

C'est pourquoi, nous pensons que ce match ira à la limite, Rioland pouvant même créer une surprise. Car entre deux hommes qui ont le punch, il est rare que leur combat se termine par k. o. — L. N.

RIOLAND ne laisse rien au hasard !

Pour préparer son match contre Fausto Coppi, le champion de France de poursuite a délaissé la piste de Grenelle pour la route, à seule fin d'acquérir un supplément d'énergie et d'endurance à l'effort.

Aussi a-t-il couvert 60 kilomètres hier et avant-hier et il s'apprête à en faire une centaine aujourd'hui.

Tout cela pour une rencontre qui en comporte cinq...

Mieux encore, il dort près de douze heures par nuit...

Comme quoi Rioland a pris au sérieux sa rencontre avec Coppi pour être digne de son maillot de champion de France.

Un exemple parmi tant d'autres...

PAILLARD alterne vélo et course à pied pour retrouver son souffle

Georges Paillard a pris très au sérieux la tentative qu'il fera au printemps pour essayer de reprendre à Claverie le record des 100 kilomètres sur route. A 44 ans, l'ex-champion du monde s'impose une discipline sévère. Plus que jamais il mérite bien son surnom de « Lion ». Quel magnifique exemple pour les jeunes ! Jugez plutôt le programme d'entraînement qu'il s'est tracé et suit à la lettre.

Chaque jour, et ce jusqu'aux fêtes de fin d'année, Paillard va couvrir 30 à 40 kilomètres au bois de Boulogne. Quatre fois par semaine il va au Sauna, à la porte de Saint-Cloud, et sur le stade tout proche il couvre 3 kilomètres en petites foulées deux fois par semaine. Le samedi, 6 à 7 kilomètres de cross-country dans les bois de Saint-Cloud.

— Ainsi, pour retrouver mon souffle, dit-il, j'alterne vélo et course à pied. Progressivement, je vais éliminer les 9 kilos superflus pour arriver à mon poids normal : 74 kilos. Dès janvier, j'allongerai mes sorties à vélo pour les porter à 80 kilomètres deux fois la semaine. Ce qu'il faut, c'est que je sois prêt le plus tôt possible pour profiter des premières bonnes conditions atmosphériques. Il faudra, je crois, attendre le mois de mars.

— Ferez-vous votre tentative sur la même route que Claverie ?

— Je ne peux encore me prononcer. Je cherche un parcours facile et je crois que je ne trouverai guère mieux que celui des Landes.

Tout ce programme n'empêche nullement Georges Paillard de diriger son commerce de confections. Oui, c'est bien un « lion ».

René MELLIX.

SAVOLD *adversaire possible pour* LOUIS

LONDRES. — Bill Daly, manager de Lee Savold, nous disait hier :

— Jamais Lee Savold n'a été autant demandé depuis sa défaite irrégulière devant Bruce Woodcock. J'ai des demandes de Norvégiens, de Suédois pour Tandberg, de Sud-Africains qui veulent que Savold prenne le premier avion pour venir combattre Ralph. Mais la plus importante demande vient de New-York...

— Quoi, Joe Louis ?

— Oui, c'est cela ; Joe Louis. Il paraît qu'il serait assez disposé à mettre sa couronne, qu'il détient depuis 13 ans, en jeu contre Lee Savold. J'aurai la confirmation lundi par téléphone. Si elle est favorable, nous prendrons le premier avion pour les U. S. A.

D'autre part, Jack Solomons, le promoteur anglais, devait prendre l'avion aujourd'hui pour New-York afin de faire signer un contrat à Joe Louis pour qu'il rencontre Bruce Woodcock l'été prochain à Londres pour le titre mondial.

Très prudent, Solomons a remis son voyage à plus tard, déclarant :

— Bruce Woodcock a joué la comédie ; je n'ai pas envie qu'on me rie au nez de l'autre côté de l'Atlantique ou qu'on me prenne pour un plaisantin. — J. C.

Robinson-Belloise match remis

NEW-YORK (par câble). — Deux matches comptant comme demi-finales en vue des championnats du monde devaient se dérouler en 24 heures. Demain vendredi, au Garden, Joe Baksi-Ezzard-Charles avec la promesse d'être opposé à Joe Louis et ce soir, à Jersey-City, Ray Robinson-Steve Belloise qui devait fournir vraisemblablement le challenger pour Cerdan.

Si le premier de ces mtaches reste annoncé, le second vient d'être reporté à une date ultérieure, à la suite d'une blessure de Robinson survenue à l'entraînement. — S. St.

THOMPSON-PREYS pour le titre européen le 18 janvier

LONDRES. — Il est annoncé à Londres que le combat entre Billy Thompson et Joseph Preys aura lieu le 18 janvier 1949, à l'Ambassy Sportstrome de Birmingham. La couronne européenne des poids légers, que détient Thompson sera en jeu.

J. C.

CRIQUI manager de... DAUTHUILLE craint pour CHARRON

Expliquons-nous.

Eugène Criqui, ex-champion du monde des poids plume, conseille actuellement un jeune amateur de Livry-Gargan nommé Roger Dauthuille, poids moyen aux trente victoires, toutes obtenues par arrêts de l'arbitre, abandons ou k.-o.

Roger Dauthuille a 25 ans et espère bientôt passer dans les rangs des professionnels. Aucun rapport avec Laurent qui est actuellement au Canada.

Nous avons profité d'une visite au Vert-Galant pour demander à Eugène Criqui, que l'on surnomma « le roi du k.-o. », son opinion sur Robert Charron qui doit rencontrer Jean Stock lundi au Palais des Sports.

— Dans la boxe, nous a-t-il dit, il faut savoir beaucoup de choses, et tout d'abord être capable de paralyser son adversaire, c'est-à-dire l'empêcher de travailler selon ses désirs pour le toucher à la fraction de seconde favorable.

» A mon avis, l'entraînement idéal pour lui qui est un frappeur est avant tout de boxer. J'entends par là de se servir de sa main droite pour pouvoir bloquer les coups et de remiser aussitôt en garde à l'intérieur.

» Si Stock est un garçon adroit, il devra surtout viser le foie de Charron, le foie étant, à mon avis, le défaut de la cuirasse du fausse-garde poitevin.

» Charron, bien dirigé et sévèrement vissé, peut faire de très grandes performances, mais à mon avis son manque de ring ne peut lui permettre l'espoir d'une victoire.

André BOURRILLON.

Ray FAMECHON *propriétaire d'une Simca-8* fait connaissance avec le trac

Retour de Nottingham, où il a battu Tommy Burns par k.-o. à la septième reprise, Ray Famechon est venu nous rendre visite à *Paris-presse* en compagnie de Coletta, son manager.

— Ray fit un combat splendide, nous déclara Coletta, et je puis vous assurer qu'il comptera désormais d'autres victoires avant la limite à son actif. Ce n'est d'ailleurs pas un secret, et je vais vous confier le pourquoi de cette affirmation.

» Raymond, jusqu'à ce jour, boxait vite, mais ses coups ne pouvaient être efficaces, car il était en perpétuels déplacements. Nous avons donc sacrifié au nombre, mais, s'il marque moins de points, ses punches sont maintenant secs et précis, car il les porte en bonne position de jambes. »

Quant à Ray, qui opinait du chef, il ajouta :

— Nous partons lundi soir pour Rome, où je rencontrerai Cirasani au-dessus de la limite des plume jeudi prochain. Je reprend d'ailleurs l'entraînement cet après-midi, au Ring de Arcan, et je le poursuivrai jusqu'à lundi avec Clausener et Nocera.

Famechon nous confia encore :

— J'ai fait l'acquisition d'une superbe Simca-8, mais je ne peux encore sortir seul, car je n'ai pas mon permis de conduire. Je le passerai demain à Asnières, et j'ai un trac fou. — *L. T.*

● André Déforge n'a toujours pas signé avec les coureurs qu'il espère embrigader dans son écurie « La France ». Demain sans doute...

A L'INSTAR DU PRIX GONCOURT !

L'hebdomadaire « La Voce d'Italia » organise à l'occasion de son premier numéro en l'honneur de Fausto Coppi une réception qui aura lieu samedi prochain à 17 h. au bar de l'imprimerie Poissonnière (5, fbg Poissonnière). Fausto Coppi signera des photos à ses admirateurs français et italiens.

A l'instar des Prix Goncourt !

CATCH — CIRQUE D'HIVER
Vendredi 10 décembre à 20 h. 45
Vic HESSEL - JOURLIN
Joël LIPMANN - RENAULT
Ribola-Montorcy Aslan-Pigeot
Loc. Cirque d'Hiver, ROQ. 12-25 et 5, fg Poissonnière, PRO. 15-01, p. 31.

PALAIS DES SPORTS — SAMEDI 11 DECEMBRE A 20 H 45
QUATRIEME MATCH COMPTANT POUR LE
CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE HOCKEY SUR GLACE
LES LIONS DE WEMBLEY contre le RACING-CLUB DE PARIS
Patinage artistique : ANDREA KEKESSY et EDOUARD KIRALY (champions d'Europe par couple)
LOCATION : Palais des Sports (Suf. 44-40) - « L'Equipe » 10, Fg Montmatre (Tai. 70-80) - Wagons-Lits (Opé. 61-30)

Trois champions à Rouen

Le cross de Rouen qui aura lieu le 19, sur l'hippodrome, s'annonce comme le plus relevé de ce début de saison.

On sait que le Belge Gaston Reiff, champion des 5.000 m. et recordman du monde des 2.000 m., a promis son concours.

Il aura, pour lui donner la réplique, André Paris, dont on a pu juger, dimanche à Vincennes, de la brillante condition, et Mimoun, qui sera le chef de file du Racing, Pujazon se rendant à Alger le 18.

Voici, par ailleurs, comment a été composée l'équipe du Racing : Petitjean, Lévêque, Périer, Amiot, Barré, Cottin, Perrault et Thomas. — *R. M.*

Pour les FETES OFFREZ un
VELO de TRAVAIL de TOURISME de SPORT d'ENFANT
de Gde MARQUE
6 mois de CREDIT
Renseign 15 fr. timb. Foyer-Crédit, 134, bd Voltaire (XIe.) ROQ. 85-45

Demandes d'emplois 75 fr

Secr. aide-comptt, angl. not. dact. ch. emploi. Ecr. *Paris-presse* 823.

Jne fille sér. act. bon. instr. bon. réf. ch. empl. com. industr. Ecr. M.Charpentier,32,av.Pte-Choisy-13e

Ingénieur - architecte très expérimenté recherche situation en rapport. Ecr. « Paris-presse » 824.

J.fem. 30 a. second. patron récept. client. dact.-fact. tél. caisse bons référ. Ecr. « Paris-presse » 827.

Cuis. ch. de 2 à 6 mrs mén. lav. repass. Asne, 43, r. de la Roquette

Cycliste ayant permis de conduire sér. référ cherche place appr. soudi. Ecrire PARIS-PRESSE 812.

Valet ch dem. faire heures ménage argenterie, nettoyages. Ecrire BERNET 30, rue Lauriston. Paris-16e

Toutes traductions angl. Ktt com. trad. expert. Ecr. *Paris presse* 813

Jeune Fille venant de Province, sachant coudre demande emploi flou ou tailleur Mlle AGUER, 7, rue du Hainaut (19e).

DAME 40 a. présent. honorab. parf bnes not. commerc demande place caisse, vente, réception clientèle ou second. patron. Libre 20 décembre. Ecrire PARIS-PRESSE 816.

Robineuse tr. expér. possèd. deux bons enfants cherche patron pouvant l'empl av. ses mach. tr au cour. transfos allu. et ts bob. Ecr. Mme Frenet, 101, r. Rianclon (15e)

J.F. 20 a ch. empl fem.-mén.-sér. réf. mat ou apr.midi. *Paris-presse* 820.

J.F. 20 a ch. pl. vend ou emploi écrit. J. Hallé, 170, av.Halle-13e

Hom. 38 a part. anglais ch. empl. Bar ou Hôtel Sérieuses références Ecrire PARIS-PRESSE 821.

Dame 23 a. dactylo rapide conn. sténo trav bur exp. libre ste. Ecr. Grauler, 78, quai la Rapée (12e).

Hom accept. tes missions même danger. Ecr. PARIS-PRESSE 822

Dame sténo-dact. b. prés. b. orth. Libre pr après-midi. DOR. 68-37.

Offres d'emplois 350 fr

◆ BUREAU ◆

Importante Stié Parfumerie dem. **STENOS-DACTYLOS**

expérim. Débutantes s'absten. Ecr. av. référ. et prétent. : COTY S.A 13, Bld Henri-Stern. Suresnes Cantine Avantageux sociaux.

Import. Société recherche bonne dactylo au courant exportation, références référ. exigées Ecr. n° 85, PUBLICIS 75 Ch.-Elysées (8e).

Recherch. **COMPTABLE** BON

connaissant prix revient et tenue stock. Ecr. en indiquant références ARIANEX, 65, r. de Rome (8e).

SECRET. sténo-dact ay trav. ag publ. de préf. Se prés. Wolff, 5, r. Rivoli, jeudi soir ou vend. 9-11 h.

Sté COMPTABILITE recherche comptable pour tenir comptabilité Province Ecr. av. référ Expansion Pté 14, rue Moncey, Paris.

Aide-comptable de magasin 25 à 40 ans, réf. exig. pour usine mécanique près porte Auberteuilles. SIMPLEX, 48, Bd Batignolles (17e).

Sténo-dactylo expérim. Simplex, 48, Bd Batignolles, Paris (17e)

American Jewish Relations Expert accountant with administrative experience. Fluent English Age limite 40. Send detailed application to Mr BOURGET, 78 avenue Marceau, will follow

Employé aux écritures connaissant dactylo, références premier ordre. Ecr. GRATRY, 42, Bd Sébastopol

LE BRONZE INDUSTRIEL 49, Rte de Metz, BOBIGNY (Sne) CHERCHE

1 STANDARDISTE

connaissant bien dactylographie

1 STENO-DACTYLO

bonnes références.

1) **AIDE-COMPTABLE** homme

2) STENO-DACTYLO facturier. Adr. curr. vit. et prét. Ets Michel Frères, 34, Bld Bonne-Nouvelle.

Recherchons AIDE-COMPTABLE sérieux avec bonnes références. Offre par écrit THE GENERAL TRANSPORT Co. 5, rue Martel. PARIS.

Tr. bonnes Sténos-Dactylos not. comptab. 5 a. pratiq. tr.sér.référ. TUROVER, 82, av. Phil.-Auguste.

Dem. Dactylo tr.rap. empl. temp. au-dessous 50 mots min. s'abst. Se (rés Mr FROMENT 240 bis, Bd St-Germain. Vendr. 10 déc. 9-12 h.

Bonne secrétaire-sténo-dactylographe et aide-comptable sont recherchées par SOCIETE DES Gds TRAVAUX EN BETON ARME. Se présenter munies de références entre 17 et 18 heures : 25, rue de Courcelles, Paris-8e

St.-dact. exp. lib.suite BERNARD 20 r.la Vanne, Montrouge Alé 24-79

Recch. COMPTABLE QUALIFIE 2e échelon. Ne pas se présenter sans l'autorisation du Chef du Personnel SARL Christian DIOR, 30, avenue Montaigne, Paris (8e) qui convoquera.

Recherchons **DACTYLO** AIDE-COMPTABLE

expérim. Ecr. âge référ. et curr.vit. UNIMAT, 120, rue Cardinet (17e).

◆ COUT., MOD., CONF. ◆

Demand. modeliste sport H. et F. p. série. Sér. référ. exig. CHRISTIAN SERGE, 14, r. St-Pierre.

CONTREMAITRE, MANUFACT. technicienne, très expérimentée de la confection robes ay autorité, capable diriger 50 ouvrières minim. Seule candidature d'une jne pers. ayt gde expér.sera exam. Ec.réf.expér. prétent. DUX. Pté, 6, r.Londres-9e

◆ GENS DE MAISON ◆

Urgent : on demande bonne cuisinière avec références. Brasserie Tantonville 11, r. Strasbourg-10e.

FEMME de CHAMBRE stylée et BONNE à TOUT FAIRE sér. réf. sept dem. pour propriété 10 rm. PARIS. Ne pas se prés. Ecr. seul ALLARD, 8 r.Soisy, EAUBONNE (S.-et-O.). Tél. 370 par tel-fer-vous.

Dem. pers. p s'occup. 2 enfants, 3 ans 8 mois. 4 jour midi p. sem Pas se présenter écrire THEROL, 55 Bld Gouvion-Saint-Cyr Paris (17e)

J.F. cap. tenir intér. pers.sle sach faire cuisine. - WAG, 51-82

Dem bonne à tout faire sach.bien cuisiner. 2 mail. très bons gages logée, très bon réf. exi. Se prés. 17 à 19 h. Sauvanel, 2, r.Léningrad

◆ INDUSTRIE ◆

On demande **CONTROLEUR** de FABRICATION DESSINATEUR D'ETUDES et DESSINATEUR outillage. S'adr. M. Molina, 47, Bd Levallois, Neuilly

FORD

rech régleurs sur tours automatiq (Gridley, Cincinnatus, Brown-Sharpe etc.) habitt la région pour faire équipe. Ne pas se prés. Ecr. FORD-Y01887, Service du Personnel.

On dem. : 1) un ouvrier serrurier polisseur serrurerie ; 2) un traceur dégrossisseur d'atelier ; 3) un menuisier ébéniste d'atelier, exigées. Travail assuré toute l'année Mollard et Cotel, 87, rue de Richelieu, Paris (2e).

Importante Usine banlieue Paris recherche

1) **CHEF D'ATELIER**

2 CONTREMAITRES

dont un spécialisé noyautage

1 CHEF D'EQUIPE

pour fonderie fonte, moulage mécanique, pièces péries.

2) **CHEF D'ATELIER**

pour diriger fabrication BAIGNOIRES FONTE EMAILLEE

3) **CHEF D'ENTRETIEN**

pr install. mécaniq. et électriq.

4) **CHEF D'ATELIER**

pour dirigez atelier EMAILLAGE FONTE et COLE

5) **CHEF D'EQUIPE**

OUTILLAGE si possible connaissant MODELAGE METALLIQUE.

6) **CHEF** D'EQUIPE ESSARAGE

7) **EMPLOYE** SERVICE TECHNIQUE

ayant connaissances CHIMIE METALLURGIE pour analyses simples laboratoires. Ne pas se prés. Ecr. N° 10997, Publicité Sweerts, 36 ter, r. Tour-Auvergne, q.trans.

AJUSTEUR-ENTRETIEN

MACHINES-OUTILS très qualifié. Bon salaire. Cantine. ROOY, 27, rue Marat, IVRY (Métro sortie Mairie d'Ivry).

DESSINATEUR PROJETEUR

petit appar. électr. Ets Automobile, SCINTEX, Courbevoie DEF. 30-30

ATELIER G.S.P. 138, Bd Verdun COURBEVOIE dem. d'urgence :

TOURNEURS parallèles

DECOLLETEURS

Très bon **AJUSTEUR**

FRAISEURS

ALESEURS

Se présenter Service Personnel le matin sauf le samedi.

CITROEN

EMBAUCHE DE SUITE

OUVRIERS et OUVRIÈRES SPÉCIALISÉS MACHINES MANŒUVRES SPÉCIALISÉS

Se présenter tous les jours, même le samedi, entre 8 h. et 11 h. ou 13 h. et 16 h. 78, r. Balard (15e) Métro : BALARD, avec certificats de famille, livret ou Assurances sociales, caisse de compensation.

ELECTRICIENS, bons aides monteurs, chefs monteurs tr. qual. hât. et usin. Ne pas se prés. Ecr. av. réf. Ets J.F.G 97 bd Arago-14e

PATOIS, 70, r. Amelot dem. URG SERRURIER - RAMPISTE

REGIE NATIONALE DES USINES **RENAULT**

demande :

AJUSTEURS-OUTILLEURS.
AJUSTEURS EN MATRICES.
AJUSTEURS MODELE METAL DECOLLETEURS.
REGLEURS s. Tours Automatique TOURNEURS.
TOURNEURS - OUTILLEURS.

Bons salaires.
Avantages sociaux.

Se présent 57, qual de Stalingrad BILLANCOURT (métro Pt-Sèvres)

Ou dem. d'urgence Tôliers Chaudronniers, Ets FABER et FILS, 19, rue Tolly, COLOMBES (Seine)

Dessinateurs pet. études et exécution qual. dem. urg. Essai préalable et stage oblig. Se prés 9-12 h. et 14-17 h. sauf samedi et dimanche, 42, rue Saint-Dominique (7e).

ON DEMANDE **TOURNEURS** FABRICATION

Se présenter de 8 à 9 h.: Sté d'Electricité MORS, Serv. Constructions 11 r. Petit, CLICHY.

DESSINATEUR

Grand plan carrosserie Se présent. S.I.O.P., 24 Bld de Dixmude-17e Cantine Coopé. Gros avantages

Chantier Naval rég. PARIS cherch. Mécaniciens Motoriste pour dépannage et Répar. exécutant montage et trav. sur plans, moteur Diesel. Ecr. DIB, 36 ter, r.Tour-Auvergne

Rech. pour mécanique de précision - FRAISEUR-OUTILLEUR. - AJUSTEUR

Se prés. NADELLA, 12, r. Louis-Blanc, LEVALLOIS Mo Péreire.

Rech. chauffonniers tuyauteurs soudeurs qual. pr gde usine Normandie. Conditions déplacem. spéc. Se prés. V.O.C., 26, r. Moreau sauf sam. 11 déc. 9-11, 15-17 h.

TAILLEURS D'ENGRENAGES

bons Professionnels demandés

ATELIERS DU PONT BINEAU

7, Bld de Verdun, COURBEVOIE

NICKELEUR-CHROMEUR connais poinssage. Sérieuses références. Se présenter très urgent : S.I.F.A.C. 28, rue Réheval (19e).

On dem. CHEF D'ATELIER 40 ans maxim très bonne formation technique et pratique, organisateur, actif, ayant sens des responsabilités et du commandement pour diriger atelier de serrurerie Constructions métalliques de 30 ou. vriers. Très sérieuses référ. exig. Ecr. à 55.294 CONTESSE Public. 8, square Dordogne (17e) q. trans.

Bon CALQUEUR lettrant bien. EUR. 44-76. 9 à 12, 17 à 19 h

SIMCA NANTERRE

163 à 185, av. Georg.-Clemenceau

TOLIERS en voitures ELECTRICIENS en voitures REGLEURS sur tours auto

Aut. 158 19 n.in Pont de Neuilly. Cantine. Coopérative. Avant. soc.

Cherchons MONTEURS ELECtric. qualif. Se prés. 6, r. Severste-18e

◆ DIVERS ◆

HOMME 25-30 A. ayt aptit. vente et connaiss organisat. planning et classement. Ecr. en indiq. référ. ARIANEX, 63, r. de Rome (8e).

M. MANTEZ, 3, r. St-Dominique, ch hom. jne, act, pr situat. d'aven. Se prés vendredi 9 à 11 h

Représ. commission art. sér. maison connue. Ecr. PY. 5, r. d'Artois

Dem vendeuses tissus réf. exig. Se prés. Mats.MAX. 48,Bd Haussmann

Ferais sit. imple à H. actif, dég. oblig. mitig. pr serv. int. et vis. client. Se prés. vendredi de 9 h. 30 à 11 h.30. PREVOST, 283,bd Voltaire (Mo Nation) 2e droite, esc. cour

Produits de Beauté CHANTAL demandent DEMONSTRATRICES qualifiées pour Province. Bons émoluments. Ecrire N° 364, BERGER, 17, rue Vivienne, Paris

Bons repris. visit épiciers, quincaill, couleurs, etc. dem. pr vente ligots sécteurs 12e 13e 14e 15e 16e et banl. Tél. CIT. 24-27 sf samedi

Ch. pr NICE DESSIN. meuble tr. b. aquarellist. Ne pas se prés. Ecr. curric vit. prétent. CHALEYSSIN, 121, Bd Haussmann.

B. F. de MENAGE dem. qques bres par jour entret. sur Se prés. LA CONCORDE, 62, rue vivienne

Ch. Jne F. pr teuir intér. pers. seule. Fonsplat, 24, rue Liège.

On demande Cordonnier réparateur qual. Antoine, 56, r. du Colisée.

SURVEILLANTES chantier net. toyage matin et soir. TREIGNIER, 17, rue de Lanc